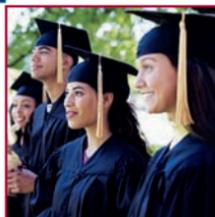


# Si vous voulez étudier aux États-Unis



PRÉPARATION AU DÉPART : INFORMATIONS PRATIQUES  
POUR VIVRE ET ÉTUDIER AUX ÉTATS-UNIS

Rédactrice en chef: Coleen Gatehouse  
Illustration de couverture: Rolando Ribera  
Version française: Africa Regional Services, Paris

NOTE : La mention d'un site Internet ou d'une publication dans la présente brochure ne signifie pas que le département d'Etat américain le recommande ou l'approuve. Cette indication n'est fournie qu'à titre d'information. Les listes de sites Internet et de publications ne comprennent qu'une sélection et ne doivent pas être considérées comme exhaustives.

**Si  
vous  
voulez**

**étudier**

**aux**

**Etats-**

**Unis**



Livre 4

Préparation au départ : informations pratiques pour vivre  
et étudier aux Etats-Unis

## Remerciements

---

Cette série de quatre brochures, publiée sous le titre *Si vous voulez étudier aux Etats-Unis*, est produite par le Service des ressources et informations pédagogiques du département d'Etat américain. Elle est également disponible sur le site Internet <http://www.educationusa.state.gov>. La présente édition est une mise à jour de la version originale publiée sous la direction d'Evelyn Levinson en 2000-2001. Grâce à un accord de coopération avec le département d'Etat, cette mise à jour a été effectuée sous l'égide du College Board Office of International Education. Carol Blythe et Janine Farhat remercient vivement Coleen Gatehouse, chargée de l'organisation et de la révision du projet, et Rolando Ribera, pour la conception de la couverture.

Le département d'Etat souhaite exprimer toute sa reconnaissance aux personnes suivantes qui, à travers le monde, ont donné de leur temps et contribué par leurs compétences à la réalisation de cette série.

Kathleen Alam	Evelyn Levinson
Ellen Badger	Amy Lezberg
Martin Bennett	Diana Lopez
Louise Cook	Ted Mashima
Juleann Fallgatter	Michael McCarry
Julia Findlay	Beryl Meiron
Judy Freudenberger	Martyn J. Miller
Coleen Gatehouse	Terhi Molsa
Nancy Gong	Barbara Nichols
Joanna Graham	Roberta Paola
Sharon Grodzianek	Dawn Piacentino
Sandarshi Gunawardena	Rohayma Rateb
Linda Heaney	Laura R. Ruskaup
Lisa Henderling	Sohair Saad
Lia Hutton	Jaylene Sarrasino
Judith Irwin	Bethany Shaw
Michelle Johnson	Sharon Snyder
Rekha Kalle	Karen Solinski
Nancy Keteku	Peter Storandt
Ann Kuhlman	Rosalie Targonski
Gaston Lacombe	James Vaseleck
Carolyn Lantz	JoAnn deArmas Wallace
Maria Lesser	Harold Woodley

## Préface

---



*Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux États-Unis* est la quatrième d'une série de quatre brochures produites par le département d'Etat pour fournir des conseils pratiques et objectifs aux étudiants et aux chercheurs étrangers désireux de poursuivre des études aux États-Unis. Ces brochures peuvent être téléchargées sur le site [www.educationusa.state.gov](http://www.educationusa.state.gov) et sont distribuées dans le monde entier par les centres d'information Education USA. Pour trouver le centre le plus proche de votre domicile, adressez-vous à l'ambassade ou au consulat des États-Unis ou consultez la liste disponible sur le site d'Education USA.

Les quatre brochures couvrent les domaines suivants :

### *Études de premier cycle*

Choisir un cursus sanctionné par un DEUG (*associate degree*) ou une licence (*bachelor's degree*), déposer une demande d'admission et s'informer sur l'enseignement technique et professionnel aux États-Unis.

### *Études et recherches de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, études professionnelles spécialisées*

Trouver un cursus conduisant au master (*master's degree*), au doctorat (*doctoral degree*) ou au-delà, faire une demande d'admission et s'informer sur les procédures d'obtention de certificats et de licences pour les membres des professions libérales désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'améliorer leur pratique aux États-Unis.

### *Cycles courts, programmes de langue anglaise, télé-enseignement et accréditation*

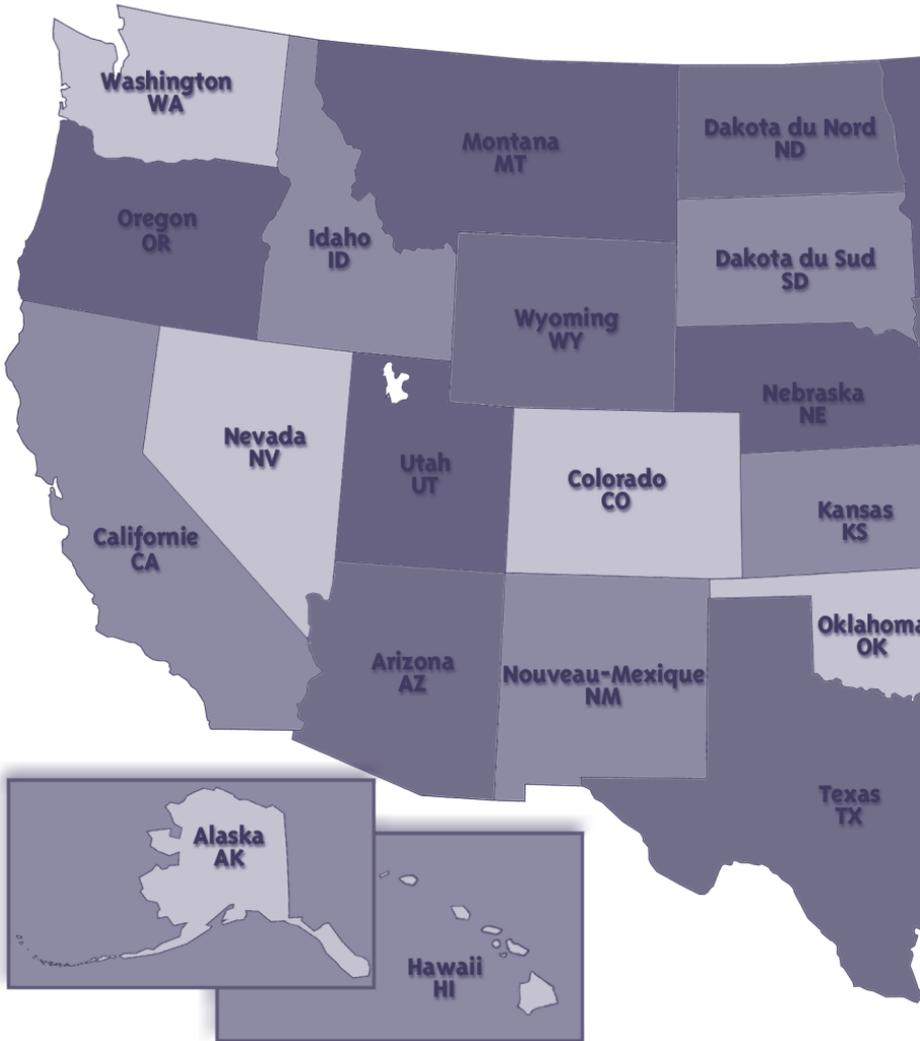
Étudier aux États-Unis sur une période inférieure à un an, obtenir un diplôme ou un certificat grâce au télé-enseignement et en savoir plus sur l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis.

### *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux États-Unis*

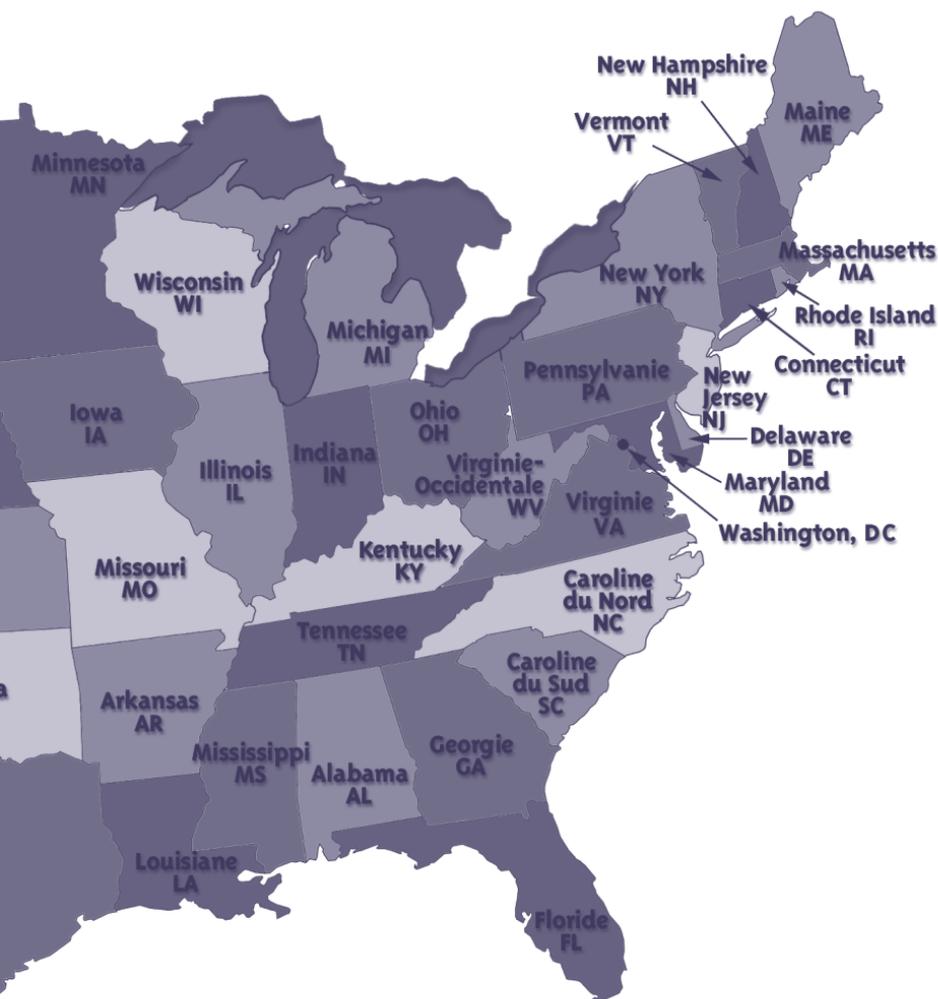
Préparer votre départ pour les États-Unis une fois votre candidature acceptée. Cette brochure offre des informations concernant la demande de visa, l'installation sur place et le fonctionnement du campus.

# Etats-Unis

---



# d'Amérique



<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Où trouver aide et information avant votre départ</b> <b>12</b>
	Les centres d'information Education USA
	Les conseillers des étudiants étrangers
	Sites Internet utiles
<b>Chapitre 2</b>	<b>Préparatifs de départ</b> <b>14</b>
	Documents à emporter
	Documents officiels
	Certificats de vaccination
	Ordonnances médicales et verres correcteurs
	Dossier médical et dentaire
	Dossier scolaire
	Personnes à contacter
	Questions financières
	Etablir votre budget de séjour
	Démarches bancaires
	Frais de voyage et d'installation
	Réglementation sur les devises
	Assurance
	Assurance maladie
	Préparation pratique et linguistique
	Maîtrise de l'outil informatique
	Niveau d'anglais
	Check-list avant le départ
	Sites Internet utiles
<b>Chapitre 3</b>	<b>Le visa d'étudiant</b> <b>25</b>
	Qu'est-ce qu'un visa?
	Les différents visas
	Student and Exchange Visitor Program (SEVP)
	Demande d'un visa d'étudiant ou d'échange
	Procédure de demande de visa
	Anticiper les formalités de demande de visa
	Étapes à ne pas oublier

Où déposer votre demande de visa  
Quand déposer votre demande de visa  
Précisions concernant l'entretien  
Rejet de votre demande de visa  
Ce qu'il ne faut pas faire  
Informations complémentaires sur  
    les visas et l'entrée aux États-Unis  
Sites Internet utiles

### **Chapitre 4**    **Le voyage et l'arrivée aux États-Unis**    **34**

Organisation du voyage  
Date du voyage  
Réservation du voyage  
Agences de voyage  
Clubs de voyages et charters  
Voyage parrainé par un organisme  
Bagages  
Réglementations sur les bagages  
Ce que vous devez emporter  
Sécurisation des bagages  
Bagages non accompagnés  
L'arrivée aux États-Unis  
L'heure aux États-Unis  
Services américains d'immigration  
Douanes américaines  
Voyage jusqu'à l'université  
Vols de correspondance  
Navettes  
Trains  
Cars  
Voitures de location  
Vous loger le soir de votre arrivée  
L'arrivée à l'université  
Sites Internet utiles

### **Chapitre 5**    **Début de votre vie d'étudiant aux États-Unis**    **47**

Premiers jours à l'université  
L'année universitaire  
Cursus  
Le conseiller pédagogique

Inscriptions pédagogiques  
Accueil des nouveaux arrivants  
Ateliers de préparation Education USA  
Les professeurs  
Méthodes de travail  
Code de l'honneur  
Tricherie aux examens  
Plagiat  
Sites Internet utiles

**Chapitre 6 Logement 55**

Logement provisoire  
Logement sur le campus  
Logement à l'extérieur du campus  
Appartements  
Foyers d'étudiants hors campus  
Coopératives d'habitation étudiantes  
(*co-ops*)  
Hébergement dans une famille américaine  
Restaurant universitaire et formules repas  
Sites Internet utiles

**Chapitre 7 Vie quotidienne : informations pratiques 61**

Questions financières  
La monnaie américaine  
Ouverture d'un compte bancaire  
Guichets et distributeurs automatiques  
Opérations bancaires en ligne  
Compte courant et règlement par chèque  
Compte d'épargne  
Carte de paiement (*debit card*)  
Carte de paiement prépayée  
Cartes de crédit et achats à crédit  
Pourboires  
Télécommunications  
Téléphone  
Numéros de téléphone  
Numéros d'urgence  
Appels longue distance  
Appels internationaux

Cartes téléphoniques prépayées  
Téléphones mobiles  
Téléphone via l'Internet  
Téléphones publics  
Internet et messagerie électronique  
Envois de SMS  
Le service postal américain  
Adresse postale  
Bureaux de poste  
Tarifs postaux  
Boîtes postales  
Santé et bien-être  
Services médicaux universitaires  
Protection médicale de la famille  
Achats  
Magasins les plus courants  
Restaurants  
Transports  
Transports en commun  
Voitures  
Bicyclettes  
Motos  
Voyages d'agrément  
Compagnies aériennes  
Trains  
Cars  
Mesures de sécurité  
Clubs et associations sportives  
Clubs  
Activités culturelles  
Sports  
Questions d'ordre familial  
Scolarisation des enfants  
Garde des enfants  
Activités pour les conjoints  
Sites Internet utiles

### **Chapitre 8 S'adapter à un nouvel environnement 78**

Problèmes linguistiques  
Le choc culturel  
Les usages en société

## Sommaire

---

Salutations  
Sous quel nom s'adresser à quelqu'un ?  
Camaraderie et amitié  
Invitations  
Sorties en couple  
Hygiène personnelle  
En cas de problème grave dans votre  
pays d'origine  
Sites Internet utiles

### **Annexes**

**Glossaire** 82

**Bibliographie** 93

**Index** 94

## *Introduction*

---

Félicitations! Vous voilà donc sur le point de partir étudier aux Etats-Unis! Tant de bouleversements vous attendent que vous êtes sans doute en proie à la fois à l'excitation et à une certaine inquiétude. Cette brochure vous donnera quelques détails pratiques importants qui vous permettront de vivre au mieux votre aventure américaine.

Qu'il s'agisse des informations pour vous aider à vous préparer au départ, des conseils concernant ce dont vous aurez besoin au cours de votre voyage, des précisions sur la vie quotidienne d'un étudiant ou d'un participant à un programme d'échange aux Etats-Unis, le contenu de ce guide vous sera utile tout au long de votre séjour. Mieux vous vous serez préparé, plus vous vous adapterez facilement et tirez parti de votre expérience américaine.

Bonne chance!



## Où trouver aide et information avant votre départ

Peut-être souhaitez-vous, pour préparer votre séjour aux États-Unis, l'assistance d'une personne dont c'est le métier de conseiller les étudiants étrangers. Cette aide, vous la trouverez auprès des centres d'information Education USA présents partout dans le monde, et aussi auprès des conseillers des étudiants étrangers des universités américaines.

### Les centres d'information Education USA

*« Il est difficile de surestimer l'aide et le soutien que j'ai obtenus de la part du centre Education USA. Le centre a été ma première et principale source*

*d'information sur le système d'enseignement américain. Les livres, les magazines et l'accès à l'Internet se sont révélés extrêmement utiles, et le personnel m'a beaucoup aidé. »*

Etudiant en gestion et commerce,  
originaire de Russie

Choisir le cursus qui vous conviendra le mieux exigera de votre part beaucoup de volonté et une soigneuse préparation, mais près de 450 centres d'information Education USA sont à votre disposition. Vous y trouverez annuaires, guides sur les cursus et renseignements sur les tests d'admission. Vous pourrez aussi y rencontrer des conseillers pédagogiques qualifiés.

Certains centres organisent des salons ou des séminaires de présentation. Vous bénéficierez d'informations générales gratuites avec vidéos ou réunions de groupe, accès à l'Internet et bibliothèques, mais une contribution aux frais pourra vous être demandée pour les autres services.

Tous les centres d'information Education USA sont financés par le département d'Etat américain, mais la dénomination des centres et les organismes qui les gèrent diffèrent selon les pays. Pour connaître le centre le plus proche de votre domicile, contactez l'ambassade ou le consulat des Etats-Unis, ou consultez la liste sur le site d'Education USA (<http://www.educationusa.state.gov>).

### Les conseillers des étudiants étrangers

Sur pratiquement tous les campus américains, le conseiller des étudiants étrangers (*international student adviser* – ISA) sera la principale personne à même de vous prodiguer aide, conseil et soutien personnel au cours de votre séjour. Vous pourrez également prendre contact avec l'ISA avant votre départ si vous vous posez des questions concernant la préparation de votre voyage ou sur ce dont vous pourriez avoir besoin à votre arrivée. L'ISA, généralement rattaché

au bureau des étudiants étrangers (*International Student Office*), a pour mission de vous accueillir et de vous aider à régler les problèmes de visa et de fiscalité. Si votre établissement universitaire ne dispose pas d'un conseiller des étudiants étrangers, il existera un équivalent, au moins à temps partiel.

Votre lettre d'admission doit en principe mentionner le nom du conseiller des étudiants étrangers ou de tout autre responsable agissant en cette qualité. Sinon, adressez-vous au service des admissions ou consultez le site Internet de l'établissement. Signalez à votre conseiller votre date d'arrivée, afin qu'il puisse vous accueillir et faire en sorte que l'information soit transmise au département de la Sécurité intérieure (*Department of Homeland Security*).

### Sites Internet utiles

EducationUSA  
<http://www.educationusa.state.gov>

«Si vous voulez étudier aux Etats-Unis», version en ligne et en plusieurs langues  
<http://www.educationusa.info/pages/students/research-references-study.php>

Annuaire des centres d'information Education USA  
<http://www.educationusa.state.gov>  
(cliquez sur «Find an Advising Center»)



# Préparatifs de départ

### Documents à emporter

Pensez à emporter les documents importants relatifs à votre statut et à votre situation médicale et universitaire. Pendant votre voyage vers les Etats-Unis et tout au long de votre séjour, conservez sur vous tous les papiers essentiels. Ne les placez pas dans votre valise. Ne les remettez pas à quelqu'un qui ne serait pas habilité à les recevoir.

### Documents officiels

En tant que ressortissant d'un pays étranger pénétrant sur le territoire des Etats-Unis, vous devez être en possession d'un certain nombre de documents prouvant votre statut

légal. Vous en aurez besoin pour entrer et séjourner aux Etats-Unis, ainsi que pour y revenir si vous quittez provisoirement le pays. Il est essentiel de veiller en permanence à leur validité. Ces documents sont :

- un passeport en cours de validité délivré par votre pays d'origine (sa date d'expiration doit dépasser d'au moins six mois celle de votre entrée aux Etats-Unis);
- un visa de non-immigrant apposé à l'intérieur de votre passeport par l'agent consulaire d'une ambassade ou d'un consulat américains (voir le chapitre 3 sur la demande de visa);

- un *Certificate of Eligibility* (formulaire I-20 ou DS-2019);
- une fiche d'entrée et de sortie (*Arrival-Departure Record*, formulaire I-94) qui, en général, vous aura été remise dans l'avion. Vous devrez la remplir et la présenter à l'officier d'immigration à votre arrivée à l'aéroport (le chapitre 3 propose des informations complémentaires et un fac-similé de cette fiche I-94).

Il est également recommandé de vous munir d'une copie certifiée de votre acte de naissance, qui pourra vous être demandée en diverses circonstances. Si vous êtes marié et que votre conjoint vous accompagne, apportez une copie de votre acte de mariage ou de tout autre document attestant votre union officielle. Veillez à obtenir des traductions certifiées conformes de ces documents s'ils ne sont pas rédigés en anglais.

### Certificats de vaccination

La plupart des universités américaines exigent, pour l'inscription aux cours, une immunisation contre un certain nombre de maladies, généralement la rougeole, les oreillons et la rubéole. De nombreux établissements demandent également soit une intradermo-réaction (PPD en anglais) récente, datant de moins de six mois à un

an maximum, soit une radiographie des poumons pour écarter le risque de tuberculose. Consultez votre conseiller des étudiants étrangers si vous avez des questions. Un bon moyen de conserver la trace de toutes vos vaccinations est d'utiliser le certificat international de vaccination ou de prophylaxie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vous devez pouvoir vous procurer ce carnet jaune auprès de votre médecin ou des services sanitaires de votre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page du site de l'OMS consacrée aux voyages internationaux et à la santé sur <http://www.who.int/ith/fr/index.html>.

### Ordonnances médicales et verres correcteurs

À votre arrivée sur le territoire américain, vous êtes tenu de déclarer à la douane les médicaments que vous transportez. L'entrée de certains produits peut ne pas être autorisée. En cas de doute, interrogez l'ambassade ou le consulat américains avant votre départ. Si vous suivez un traitement régulier, munissez-vous d'une quantité suffisante de médicaments et d'une copie de l'ordonnance rédigée en anglais. Si vous portez des verres correcteurs, il est conseillé d'emporter une paire de lunettes de rechange, ainsi qu'une copie de la prescription, rédigée en anglais.

### Dossier médical et dentaire

Si possible, emportez des dossiers médicaux et dentaires détaillés et à jour, pour vous comme pour les membres de votre famille qui vous accompagnent. Assurez-vous qu'ils comportent des comptes rendus récents de vos différents examens médicaux – bilan de santé, analyses de sang, contrôle dentaire et oculaire, radiographies, etc. Les médecins américains comprendront mieux vos antécédents médicaux et vous éviterez de devoir repasser et repayer les mêmes examens aux Etats-Unis.

### Dossier scolaire

Emportez vos dossiers scolaires et universitaires ainsi que les programmes d'enseignement, brochures scolaires, bulletins d'information, descriptifs des cours et autres documents du même ordre émanant du dernier établissement que vous avez fréquenté. Ils peuvent se révéler extrêmement utiles au service des admissions et aux différentes UFR pour l'évaluation de votre niveau et votre inscription aux cours.

### Personnes à contacter

Veillez à conserver sur vous les coordonnées de la personne à prévenir à l'université en cas d'urgence ou de retard dans votre arrivée.

Indiquez également les coordonnées de la personne à contacter dans votre pays d'origine, ainsi que celles de l'ambassade, du consulat et de tout autre organisme dont vous dépendez, par exemple celui qui vous parraine.

### Questions financières

#### Etablir votre budget de séjour

Pour calculer la somme nécessaire au financement de votre séjour, reportez-vous aux estimations de dépenses figurant sur les documents I-20 ou DS-2019 joints à votre lettre d'admission. Ces estimations sont généralement fiables et les étudiants étrangers sont supposés disposer de l'intégralité des fonds. Vous pouvez aussi interroger votre conseiller des étudiants étrangers, un conseiller Education USA ou l'organisme qui vous parraine. La liste ci-dessous vous guidera dans la préparation de votre budget.

**Frais de scolarité et droits d'inscription.** Les frais de scolarité, droits d'inscription et autres charges relatives aux études sont très variables. Pour avoir une idée claire de ces coûts et de vos obligations financières, reportez-vous au formulaire I-20 ou DS-2019 et regardez de près les documents administratifs envoyés par votre établissement. Si vous avez des questions, adressez-vous au service

des admissions, à votre commanditaire ou au conseiller des étudiants étrangers.

**Frais de séjour.** Les brochures éditées par les universités et leurs sites Internet constituent de bonnes sources d'information et sont à jour. Votre centre Education USA peut également vous fournir des indications actualisées sur le coût moyen de la vie par ville ou par université. N'oubliez pas de tenir compte des dépenses supplémentaires occasionnées par les périodes de vacances. La plupart des résidences et restaurants universitaires fermant lors des congés, vous devrez assumer des frais de logement et de repas, à moins que votre établissement ne conserve un bâtiment ouvert aux étudiants qui ne peuvent rentrer chez eux pour les vacances. Interrogez sur ce point votre conseiller des étudiants étrangers afin de pouvoir prendre vos dispositions.

**Assurance voyage et assurance maladie.** Vous devrez vous assurer contre les risques encourus au cours de votre voyage entre votre domicile et le campus universitaire. Il sera également nécessaire de prendre une assurance médicale pour toute la durée de votre séjour aux États-Unis. Le coût de la couverture maladie est très variable (voir plus loin dans ce chapitre le paragraphe « Assurance maladie »).

**Assurance bagages.** Cette assurance couvre les risques de perte, de détérioration ou de vol de vos bagages. Son coût est raisonnable et on peut y souscrire dans les agences de voyages ou les aéroports. Si l'un de vos bagages est perdu, déposez immédiatement une réclamation au guichet de la compagnie aérienne à l'aéroport. Il est conseillé de noter le nom et les coordonnées de la personne qui enregistre votre plainte, afin de pouvoir la joindre ultérieurement. La compagnie essaiera de localiser votre bagage (qui peut avoir été simplement dirigé sur une mauvaise destination) et le fera parvenir à votre adresse aux États-Unis dès qu'il aura été retrouvé. Sinon, passé un certain délai, vous serez dédommagé.

**Livres et fournitures.** Aux États-Unis, l'achat des manuels est à la charge des étudiants, ce qui revient parfois très cher. Les campus abritent en général des librairies proposant soit des livres neufs, soit des ouvrages d'occasion à prix moins élevé (il est également possible d'y revendre ses livres à la fin du semestre, moyennant une décote). Le coût total des manuels et des fournitures varie d'une discipline à l'autre. Pour les étudiants en *liberal arts* (lettres, sciences humaines et sciences exactes), la dépense annuelle peut atteindre 800 dollars. Si vous vous engagez

dans des domaines qui exigent un matériel particulier, tels que l'ingénierie, l'art ou l'architecture, comptez beaucoup plus. Pour un futur ingénieur, l'achat des livres et manuels représente dans certains cas une dépense supplémentaire de 250 à 350 dollars par an ; quant aux étudiants en médecine, en pharmacie et en droit, l'addition risque d'être encore plus lourde. Il peut en outre vous être demandé d'acquiescer un ordinateur personnel.

**Transports.** Les frais de séjour indiqués par les universités ne comprennent généralement pas vos éventuels déplacements entre les Etats-Unis et votre pays d'origine. N'oubliez pas de les inclure dans votre budget. Si vous logez hors du campus, vous devez ajouter les dépenses de transport entre votre domicile et l'université.

**Communications.** Pensez à faire figurer dans votre budget le coût des appels téléphoniques et de l'affranchissement du courrier.

**Dépenses personnelles.** Elles incluent l'achat de vêtements, articles de toilette et autres produits et services élémentaires. Si votre famille – votre conjoint et/ou vos enfants – vous accompagne ou s'il vous faut des soins médicaux particuliers, vous devrez disposer de moyens substantiels. La plupart des établissements sont

en mesure de fournir une estimation des dépenses personnelles de base d'un étudiant.

**Faux frais.** N'oubliez pas le blanchissage, la papeterie, les photos, les restaurants, les sorties...

**Voyages.** Si vous envisagez de voyager, pensez à en inclure le coût dans vos calculs.

**Impôts.** Si votre université vous a alloué une bourse d'études ou un poste d'assistant rémunéré, sachez que les montants en sont généralement taxés par le fisc à l'échelon fédéral et de l'Etat. Les revenus ou avantages éventuels octroyés par votre pays d'origine peuvent être également imposables.

### Démarches bancaires

Avant de partir pour les Etats-Unis, prenez contact avec une grande banque de votre ville et demandez comment faire transférer des fonds durant votre séjour. Le moyen le plus sûr est en général le virement bancaire, dès que vous aurez ouvert un compte aux Etats-Unis (voir au chapitre 7 les modalités d'ouverture d'un compte dans une banque américaine). Renseignez-vous sur les frais afférents aux virements bancaires et sur les délais de mise à disposition effective des fonds. Notez soigneusement toutes les informations qui

vous permettront d'effectuer vos virements vers les États-Unis, notamment votre numéro de compte international (IBAN) et le code d'identification de la banque (BIC ou SWIFT).

### Frais de voyage et d'installation

Avant votre départ, évaluez vos besoins financiers pour vos premières semaines aux États-Unis. Il vous faudra probablement payer les frais de scolarité pour le premier semestre, ainsi que votre chambre et vos repas si vous envisagez de loger en résidence universitaire. Si vous souhaitez habiter à l'extérieur du campus, vous devrez régler votre loyer, d'éventuelles cautions et les frais de transport, sans compter vos dépenses immédiates en attendant d'avoir emménagé. Le conseiller des étudiants étrangers doit pouvoir vous donner une estimation du coût qu'entraîne un hébergement hors campus. Pensez aussi à l'achat des livres, des fournitures et aux droits d'inscription.

Pour vos frais divers pendant le voyage – taxis, repas, téléphone –, il vous faudra avoir en poche de 100 à 200 dollars en petites coupures (billets de 1, 5, 10 et 20 dollars). Vous pourrez changer vos grosses coupures en billets de moindre valeur et en pièces dans presque tous les magasins, mais les

petits commerçants éprouveront peut-être quelque difficulté à vous faire de la monnaie sur des billets de plus de 20 dollars. Ne conservez pas sur vous des sommes importantes : vous risquez de les perdre ou de vous les faire voler.

L'ouverture d'un compte sur place et la mise à disposition des fonds en provenance de votre pays d'origine pouvant demander plusieurs semaines, vous devez vous montrer prévoyant. Si vous êtes titulaire d'une carte bancaire, informez-vous sur sa validité aux États-Unis. Si elle est utilisable, inutile de transporter trop d'espèces. Si vous ne possédez pas de carte ou si celle-ci n'est pas valable aux États-Unis, vous devrez avoir l'argent sur vous. En cas de sommes substantielles, il sera sans doute plus sûr d'acheter une carte de paiement prépayée (*prepaid debit card*) ou d'utiliser des chèques de voyage.

La plupart des commerçants américains acceptent le règlement par carte de paiement prépayée. Lors de son achat, vous versez un certain montant qui est porté au crédit de votre compte. Vous pouvez dès lors utiliser votre carte jusqu'à épuisement du montant prépayé. Ensuite, vous pouvez soit recharger la carte, soit en acheter une autre. S'il vous est impossible d'obtenir une carte de paiement prépayée dans votre pays ou par Internet, vous pourrez

vous en procurer dans la plupart des aéroports des États-Unis (voir le chapitre 7 pour plus d'information sur ce moyen de paiement).

Bien que d'un usage moins pratique que les distributeurs automatiques de billets (*automatic teller machines* – ATM) ou les cartes de paiement, les chèques de voyage constituent aussi un moyen très sûr de transporter de l'argent quand on se déplace à l'étranger, dans la mesure où ils sont assurés contre le vol, la perte ou la destruction. Pourvu que vous justifiiez de votre identité, ils sont acceptés dans la plupart des magasins américains. Vous trouverez à les acheter dans les agences de voyages et la majorité des établissements bancaires. Lors de leur remise, il vous sera demandé de signer chacun des chèques. Au moment de payer avec un chèque, contresignez-le, afin que l'on puisse vérifier que vous êtes bien la personne à qui il a été délivré. Utilisez la signature « en anglais » qui figure sur votre passeport.

### Réglementation sur les devises

Le gouvernement des États-Unis n'impose aucune limite aux montants en devise américaine qu'un non-résident, ne possédant pas la nationalité américaine, peut introduire ou envoyer dans le pays pour faire face à des dépenses d'ordre scolaire. En revanche, il exige une

déclaration pour tout transfert de fonds (dans un sens ou dans l'autre) égal ou supérieur à 10 000 dollars. Pour plus d'informations, adressez-vous à l'ambassade ou au consulat des États-Unis dans votre pays.

De nombreux pays, de leur côté, restreignent les échanges monétaires. Si tel est le cas chez vous, il vous faudra sans doute une autorisation de sortie de devises. Pour en savoir plus, contactez le service gouvernemental qui émet les passeports dans votre pays.

### Assurance

La liste ci-après vous donnera un aperçu des types d'assurance que vous aurez à souscrire. Le conseiller des étudiants étrangers pourra vous aider à obtenir des précisions sur le sujet.

- **L'assurance maladie** prend en charge les frais médicaux aux États-Unis. On trouvera ci-après plus de détails sur les divers types d'assurance maladie qui peuvent vous être proposés.
- **L'assurance voyage** vous couvre durant le trajet de votre pays d'origine jusqu'aux États-Unis.
- **L'assurance vie** prévoit, en cas de décès, le versement d'un capital à la personne que vous aurez désignée comme bénéficiaire.

- **L'assurance biens personnels** assure les objets que vous avez apportés aux Etats-Unis contre le vol, la perte ou tout autre dommage. Il est déconseillé d'emporter des bijoux et objets précieux.
- **L'assurance automobile** couvre votre véhicule et les dommages subis par les personnes en cas d'accident. Si vous envisagez d'acheter une voiture aux Etats-Unis, sachez que la majorité des Etats exigent la souscription d'une assurance automobile et d'une assurance responsabilité civile. Si vous louez un véhicule, un supplément vous sera demandé pour l'assurance, à moins que celle-ci ne soit incluse dans votre police auto ou garantie par votre carte de paiement.

### Assurance maladie

Il n'existe pas aux Etats-Unis de couverture médicale destinée à l'ensemble de la population. La majorité des gens possèdent des assurances maladie individuelles.

Le département d'Etat américain exige des étudiants étrangers bénéficiant d'un visa J-1 qu'ils souscrivent une police couvrant à la fois le risque de maladie et d'accident, l'évacuation pour raison médicale et le rapatriement de la dépouille en cas de décès. Si aucune condition de ce type n'est imposée aux titu-

lares de visas F-1 et M-1, la plupart des établissements fixent leurs propres règles en ce domaine et demandent une attestation d'assurance maladie lors de l'inscription.

Bien que vous puissiez prendre une assurance médicale dans votre pays, beaucoup d'entre elles ne vous garantiront pas une protection satisfaisante durant votre séjour aux Etats-Unis. En outre, de nombreux professionnels de santé américains rechignent à adresser leurs honoraires aux compagnies d'assurances étrangères. Ils préfèrent être réglés directement par le patient, à charge pour celui-ci d'obtenir le remboursement de son assureur. A moins d'avoir la certitude que la police prise dans votre pays sera aussi avantageuse, voire meilleure, que celles proposées aux Etats-Unis et que les soins pourront être facturés sur place, vous devrez probablement souscrire une assurance maladie à votre arrivée.

Si votre université ne propose pas son propre régime santé, il faudra vous assurer auprès d'une compagnie extérieure. Interrogez votre conseiller des étudiants étrangers.

### Préparation pratique et linguistique

Sans un solide bagage, notamment dans votre domaine d'étude, votre adaptation risque d'être assez

longue. Demandez à vos actuels professeurs et conseillers pédagogiques une évaluation de vos atouts et de vos faiblesses ainsi que leurs suggestions pour renforcer vos lacunes avant votre départ. Lisez attentivement dans la brochure de l'université les renseignements sur les installations et l'encadrement, les connaissances exigées pour les différents cours et le descriptif des matières proposées, pour savoir ce qui vous attend. Les brochures de la plupart des établissements sont disponibles sur Internet et dans nombre de centres d'information Education USA.

Si vous avez été admis sous condition ou en auditeur libre, vous devrez satisfaire à un certain nombre de critères avant d'obtenir le statut officiel de candidat à un diplôme. Vérifiez les termes de votre lettre d'admission et demandez des précisions à votre conseiller Education USA et au conseiller des étudiants étrangers.

### Maîtrise de l'outil informatique

Apprenez à utiliser un clavier d'ordinateur anglais avant même votre arrivée aux Etats-Unis. De nombreux cours exigent la rédaction de devoirs dactylographiés. Vous pouvez être appelé à rendre une thèse ou un mémoire dactylographié, notamment si vous êtes

étudiant de deuxième ou troisième cycle. En ingénierie, mathématiques ou dans les domaines qui font appel aux statistiques, vous serez très vraisemblablement contraint de recourir à l'ordinateur pour résoudre des problèmes complexes. Le travail en bibliothèque peut également nécessiter la maîtrise de l'informatique. Quelques universités demandent désormais à tous les étudiants de disposer d'un ordinateur personnel et beaucoup d'établissements proposent une initiation à l'informatique au début de chaque semestre.

### Niveau d'anglais

La majorité des établissements d'enseignement supérieur américains exigent que les étudiants étrangers passent un examen d'anglais tel que le Test of English as a Foreign Language (TOEFL) ou l'International English Language Testing System (IELTS). Certains les soumettent à un examen supplémentaire en interne avant toute inscription aux cours.

Le fait de parler couramment l'anglais ne signifie pas nécessairement que l'on maîtrise la langue écrite. Même les anglophones de naissance ont souvent besoin de cours de soutien en lecture et rédaction au niveau universitaire. Si vous lisez et écrivez couramment en anglais et disposez d'un bon voca-

bulaire, il vous sera plus facile d'étudier et de terminer dans les délais les devoirs écrits.

Les cours magistraux constituent la méthode d'enseignement la plus courante dans les universités américaines. Les professeurs ne vont pas ralentir leur rythme pour vous permettre de suivre. Vous devez donc être capable de bien comprendre l'anglais parlé et de prendre facilement des notes.

Pour améliorer votre maîtrise de la langue et mieux assurer la réussite de vos études, mettez à profit toutes les possibilités de perfectionner votre anglais avant votre départ. Parlez anglais aussi souvent que possible ; lisez en anglais ; éventuellement, inscrivez-vous à un cours ou à un groupe d'étude pour pouvoir pratiquer. Familiarisez-vous avec la prononciation et l'argot américains en regardant la télévision et des films en version originale, en écoutant des chansons ou radios des États-Unis.

### Check-list avant le départ

La liste ci-dessous vous servira de guide dans la préparation de votre départ pour les États-Unis.

- Lorsque vous aurez reçu les courriers d'acceptation ou de refus de vos candidatures, faites votre choix, remplissez les question-

naires et adressez-les au service des admissions de l'université que vous aurez retenue. Prévenez les autres que vous ne donnez pas suite et retournez-leur tous les documents officiels.

- Si vous bénéficiez du concours financier d'un organisme, faites-lui part de votre décision et demandez-lui les modalités de son intervention. Contactez le centre Education USA pour obtenir des informations pratiques et le calendrier des ateliers de préparation au départ.
- Renseignez-vous sur l'assurance maladie et souscrivez un contrat.
- Procurez-vous des copies certifiées de votre dossier scolaire et universitaire, ainsi qu'un descriptif détaillé des programmes d'enseignement que vous avez suivis et des manuels utilisés.
- Demandez des copies des radiographies, ordonnances et comptes rendus médicaux importants. Faites rédiger les prescriptions en anglais avec les noms génériques des médicaments.
- Vérifiez la validité de votre passeport.
- A réception du document I-20 ou DS-2019, déposez une demande de visa auprès de l'ambas-

sade ou du consulat des États-Unis le plus proche. Effectuez cette démarche le plus tôt possible avant la date prévue pour votre départ (se reporter au chapitre 3 pour plus de détails).

- Contactez le bureau des étudiants étrangers de votre université pour lui fournir toutes les précisions concernant votre arrivée et en savoir plus sur les modalités d'accueil des nouveaux étudiants et/ou des étudiants étrangers.
- Renseignez-vous sur le moyen de gagner votre université depuis votre point d'entrée sur le territoire des États-Unis. Organisez votre voyage. Il est conseillé d'arriver sur le campus quelques jours, voire une semaine avant le début de la phase d'accueil et d'inscription aux cours.
- Réglez la question du logement. Renseignez-vous aussi sur les possibilités d'hébergement temporaire au cas où vous arriveriez plus tôt ou pendant le week-end.
- Prenez vos dispositions financières : mettez au point le transfert des fonds à une banque américaine et prévoyez une somme pour faire face à vos dépenses durant le voyage et à votre arrivée ; pensez à acheter des chèques de voyage pour couvrir les frais

de votre premier mois de séjour et à vous faire établir une carte de crédit si vous pouvez.

### Sites Internet utiles

Education USA

<http://www.educationusa.state.gov>

U.S. Network for Education

Information, portail destiné aux

étudiants et professionnels étrangers

<http://www2.ed.gov/about/offices/list/ous/international/usnei/us/edlite-students.html>

Sites des ambassades, consulats et

missions diplomatiques des États-Unis

<http://www.usembassy.gov>

Internal Revenue Service, informations fiscales pour les étudiants étrangers

<http://www.irs.gov> (cliquer sur « Individuals », puis « Students », puis « Foreign Students »)

EduPASS Guide to Studying in the USA

<http://www.edupass.org/finaid/taxes.phtml>

Organisation mondiale de la santé, rubrique « Voyages internationaux et santé »

<http://www.who.int/ith/fr/index.html>

Information sur les visas (site du gouvernement américain)

<http://travel.state.gov/visa>



## Le visa d'étudiant

*« Compte tenu de la brièveté des entretiens, attachez-vous à expliquer pourquoi vous souhaitez aller étudier aux États-Unis, comment vous pensez subvenir à vos besoins durant votre séjour et ce que vous envisagez de faire une fois vos études terminées. »*

Vice-consul des États-Unis,  
Monterrey, Mexique

### Qu'est-ce qu'un visa ?

Les méprises concernant le terme « visa » sont courantes. Un visa, délivré par le département d'État américain dans une ambassade ou un consulat des États-Unis, ne ga-

rantit pas l'entrée dans le pays. Il autorise un ressortissant étranger à se rendre jusqu'à un point d'entrée du territoire des États-Unis et à solliciter d'un officier d'immigration la permission de pénétrer sur ce territoire. Pour plus d'informations sur la définition d'un visa et sur les procédures d'obtention, veuillez consulter la rubrique du site Internet du département d'État consacrée à ce sujet : [http://www.travel.state.gov/visa/visa\\_1750.html](http://www.travel.state.gov/visa/visa_1750.html).

### Les différents visas

La plupart des ressortissants étrangers qui souhaitent venir étudier

aux Etats-Unis demandent un visa d'étudiant F-1 (non-immigrant). Il existe cependant d'autres catégories de visas qui peuvent être attribuées aux étrangers étudiant aux Etats-Unis. Si vous avez des questions sur le type de visa qui vous convient, adressez-vous au bureau des étudiants étrangers de votre établissement universitaire.

### Visa F-1 ou visa d'étudiant

Le visa F-1 est le visa le plus couramment délivré aux personnes désireuses de poursuivre des études universitaires aux Etats-Unis. Il est destiné à ceux qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur accrédité ou apprendre l'anglais dans une université ou en stage intensif dans un institut. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [http://travel.state.gov/visa/temp/types/types\\_I268.html](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_I268.html). Si votre conjoint ou vos enfants de moins de 21 ans vous accompagnent (ou doivent vous rejoindre), il pourra leur être attribué un visa F-2.

### Visa J-1 ou visa d'échange

Le visa J est destiné aux personnes qui participent à un programme d'échange, y compris dans le cadre d'études secondaires et universitaires. Pour en savoir plus, consultez le site [http://travel.state.gov/visa/temp/types/types\\_I267.html](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_I267.html).

Si votre conjoint ou vos enfants de moins de 21 ans vous accompagnent, il pourra leur être attribué un visa J-2.

N.B. : certains bénéficiaires du visa J-1 (ainsi que leurs conjoints et personnes à charge) ne pourront demander un visa H, L ou immigrant tant qu'ils ne seront pas revenus dans leur pays de résidence pour y vivre de façon permanente pendant deux ans après la fin du programme d'échange sous statut J-1. Si vous sollicitez un visa J-1 avec le soutien financier de votre gouvernement ou de celui des Etats-Unis, vous serez tenu à cette obligation de séjour permanent de deux ans (*Two-Year Home-Country Physical Presence [Foreign Residence] Requirement*). L'agent consulaire qui vous délivrera votre visa déterminera si vous êtes soumis à cette condition, auquel cas il inscrira au bas de votre visa la mention : « subject to 212 (e) », en référence à l'article du code de l'Immigration (*Immigration and Nationality Act - INA*) qui introduit cette disposition. Cette dernière ne vous interdit pas de solliciter d'autres types de visas tels que le visa B (touriste), F (étudiant) ou un autre visa J (échange).

Pour plus d'informations, visitez le site du département d'Etat : [http://travel.state.gov/visa/temp/types/types\\_I267.html#I2.](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_I267.html#I2.)

### Visa M-1 ou visa d'étudiant

Ce visa est destiné aux ressortissants étrangers qui veulent suivre des études non universitaires ainsi que des formations ou stages professionnels aux États-Unis. Pour en savoir plus, se reporter au site [http://travel.state.gov/visa/temp/types/types\\_1268.html](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_1268.html). Si votre conjoint ou vos enfants de moins de 21 ans vous accompagnent, il pourra également leur être délivré un visa M-2.

### Student and Exchange Visitor Program (SEVP)

Le Student and Exchange Visitor Program (SEVP), intégré à l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), est le service du département de la Sécurité intérieure chargé du Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Le SEVIS est un système informatique utilisant l'Internet pour centraliser les données sur les étudiants étrangers et les participants à un programme d'échange, avant et pendant leur séjour aux États-Unis. Pour plus d'informations sur le SEVIS, rendez-vous sur le site de l'ICE : <http://www.ice.gov/sevis/index.htm>.

Avant de pouvoir délivrer des formulaires I-20 aux étudiants étrangers, les établissements universitaires américains doivent être

agréés par le SEVP, ce qui est le cas de la majorité d'entre eux. Pour avoir la certitude que l'établissement qui vous intéresse est habilité à recevoir des étudiants étrangers, consultez la liste des agréments sur [http://www.ice.gov/sevis/schools/existing\\_schools/index.htm#map](http://www.ice.gov/sevis/schools/existing_schools/index.htm#map).

Les programmes reposant sur le principe de l'échange doivent, quant à eux, avoir obtenu l'approbation du bureau des Affaires culturelles et éducatives pour être autorisés à délivrer le formulaire DS-2019. La liste des organismes accrédités peut être consultée sur <http://eca.state.gov/jexchanges/index.cfm>.

### Demande d'un visa d'étudiant ou d'échange

Pour demander un visa dans une ambassade ou un consulat des États-Unis, il vous faudra d'abord avoir été admis dans un établissement d'enseignement agréé auprès du SEVP ou dans un programme d'échange J-1 approuvé par le département d'État. Vous devrez également être en possession d'un document émis par le SEVIS (formulaire I-20 ou DS-2019) et délivré par une filière habilitée à recevoir des étudiants ou des participants étrangers. La présentation de ce document sera exigée lors de la demande de visa.

L'établissement universitaire américain ou l'organisme d'échange ne vous fourniront le document SEVIS approprié qu'après votre admission administrative dans l'établissement d'enseignement ou votre admission au programme d'échange et une fois que vous aurez justifié être en mesure de faire face à la totalité des frais. L'université ou l'organisme vous adresseront les informations complémentaires sur les formalités de demande de visa, ainsi que sur les droits d'enregistrement SEVIS.

Lorsque vous serez en possession de tous les documents nécessaires, vous pourrez entamer les démarches pour l'obtention d'un visa, même si vous n'envisagez pas de réaliser votre projet avant plusieurs mois. Mieux vaut enclencher la procédure longtemps à l'avance.

### **Procédure de demande de visa**

La plupart des démarches concernant l'obtention d'un visa d'étudiant ou d'échange sont standardisées. Pour en connaître les détails, rendez-vous sur le site [http://travel.state.gov/visa/temp/types/types\\_1268.html](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_1268.html).

Pour obtenir des informations sur les formalités propres à votre pays, consultez le site Internet de l'ambassade ou du consulat des États-

Unis (pour localiser l'ambassade ou le consulat le plus proche, rendez-vous sur <http://www.usembassy.gov>). Si vous avez à propos des visas des questions particulières auxquelles ne répond pas le site de l'ambassade, veuillez contacter le centre d'information Education USA le plus proche.

### **Anticiper les formalités de demande de visa**

Si vous voulez avoir la certitude d'arriver à temps pour le début de vos études aux États-Unis, il est essentiel de vous préoccuper longtemps à l'avance non seulement des formalités administratives d'admission à l'université, mais aussi de votre visa. Autrement dit, bien avant la date prévue pour votre départ, il vous faudra demander à votre établissement universitaire ou à votre organisme d'échange le document nécessaire à l'obtention du visa (soit un formulaire I-20, soit un formulaire DS-2019), être en possession de ce formulaire et régler les droits d'enregistrement SEVIS (I-901). Vous devrez aussi prendre rendez-vous pour l'entretien avec les services consulaires.

### **Étapes à ne pas oublier**

- Acquittez-vous impérativement des droits SEVIS au minimum trois jours avant de déposer votre

demande de visa (information sur le montant des droits sur <http://www.ice.gov/sevis/i90I/index.htm>).

- Payez les frais non remboursables de demande de visa (les modalités variant selon les ambassades et les consulats, il est conseillé de visiter le site Internet de l'ambassade des Etats-Unis dans le pays où vous résidez).
- Prenez un rendez-vous pour l'entretien précédant la délivrance du visa.
- Remplissez correctement le formulaire de demande d'un visa de non-immigrant (formulaire DS-156) en suivant bien les instructions. Certains demandeurs d'un visa F, J ou M devront également répondre aux questionnaires DS-157 et DS-158. Pour remplir tous ces documents, utilisez fidèlement les informations figurant sur votre passeport. Assurez-vous que la validité de ce dernier court encore pendant six mois au minimum et que votre nom est orthographié de manière identique sur tous les documents. Toute incohérence risque de retarder la délivrance du visa.
- Rassemblez et vérifiez les documents nécessaires et assurez-vous que vous êtes bien en possession de tous ceux dont vous aurez

besoin lors de l'entretien, notamment celui vous autorisant à demander un visa (formulaire I-20 ou DS-2019), vos justificatifs de ressources financières, les reçus attestant le règlement des droits d'enregistrement SEVIS et des frais de visa, ainsi que le formulaire de demande de visa correctement rempli.

### Où déposer votre demande de visa

La plupart des étudiants déposeront leur dossier auprès de l'ambassade ou du consulat des Etats-Unis compétent sur leur lieu de résidence permanente. Bien que les ambassades et consulats américains puissent très souvent traiter les demandes émanant de ressortissants de pays tiers, il sera généralement plus facile d'effectuer les démarches dans le pays dont vous êtes résident permanent. Si vous vivez ailleurs, recherchez sur le site de l'ambassade américaine dans le pays où vous vous trouvez actuellement les informations sur la procédure de demande de visa.

### Quand déposer votre demande de visa

Déposez votre demande de visa très en amont de la date à laquelle vous souhaitez partir pour les Etats-Unis. Les consulats et ambassades risquent d'être débordés lors

des périodes de vacances (telles celles de Noël et du Nouvel An) et durant l'été (de juin à août).

Les ambassades et consulats américains font tout leur possible pour traiter rapidement les demandes de visa des étudiants et participants à des échanges, mais il est sage d'entreprendre les démarches le plus tôt possible. Par ailleurs, les enquêtes de sécurité peuvent augmenter les délais d'obtention pour certains étudiants ; déposez votre demande de visa dès que vous êtes en possession des documents voulus. Cela vous laissera en outre le temps de postuler à nouveau le cas échéant. Pour vous informer sur la procédure à suivre, les documents exigés et les délais usuels, consultez le site de l'ambassade ou du consulat auquel vous envisagez de vous adresser. Les temps approximatifs d'attente sont également disponibles sur le site du département d'État, [http://travel.state.gov/visa/temp/wait/wait\\_4638.html](http://travel.state.gov/visa/temp/wait/wait_4638.html).

### Précisions concernant l'entretien

Quelques conseils pour accroître vos chances d'obtenir une réponse favorable : entamez les démarches au moins deux mois avant la date prévue pour votre départ ; classez en bon ordre les documents requis de façon à pouvoir les présenter rapidement et préparez-vous bien

à l'entretien. A réception de votre *Certificate of Eligibility* I-20 ou DS-2019, vérifiez que votre nom est correctement orthographié et rigoureusement identique à celui figurant sur votre passeport, que les informations concernant votre situation personnelle, vos ressources financières et votre cursus sont exactes et que le document a été signé par un responsable de l'établissement universitaire.

Avant de vous délivrer votre visa, l'agent consulaire doit s'assurer que vous avez été admis dans un établissement d'enseignement ou un programme d'échange habilité par le SEVIS, que vous avez l'intention d'y rester, que vous avez les moyens de financer vos études ou votre programme, que vous avez une maîtrise suffisante de la langue anglaise pour mener votre projet à terme (sauf en cas de séjour linguistique) et enfin que vous désirez retourner ensuite dans votre pays.

L'agent consulaire pourra s'intéresser à vos antécédents scolaires, à vos objectifs, et vous interroger sur les raisons qui vous poussent à choisir tel cursus particulier. Pour prouver votre motivation, vous pourrez présenter votre dossier scolaire, vos résultats aux examens nationaux et/ou au SAT, à l'ACT et aux tests d'anglais. L'agent consulaire vous demandera peut-être comment vous pensez faire

face aux dépenses de votre séjour. Certes, votre formulaire I-20 ou DS-2019 mentionne la réponse que vous avez déjà apportée à cette question auprès de l'université ou de l'organisme d'échange, mais il vous faudra être en mesure de présenter des justificatifs de la situation financière de votre famille ou de votre commanditaire, notamment les sources et le montant de leurs revenus. Si vous avez un conjoint ou des enfants, vous devrez également expliquer comment vous subviendrez à leurs besoins durant votre séjour aux États-Unis (même s'ils ne vous y accompagnent pas). Enfin, dans la mesure où les agents consulaires sont tenus de considérer tous les demandeurs de visas d'étudiant ou d'échange comme des immigrants en puissance tant qu'ils ne sont pas parvenus à les convaincre du contraire, soyez prêt à démontrer que vos raisons de retourner dans votre pays sont plus fortes que celles qui pourraient vous inciter à demeurer aux États-Unis.

### Rejet de votre demande de visa

Si votre demande de visa est rejetée, l'agent consulaire est tenu de vous en donner la raison par écrit. Vous aurez le droit de déposer une nouvelle demande mais, en ce cas, préparez soigneusement votre dossier. L'agent consulaire exigera de

nouveaux éléments de nature à balayer les motifs de son refus initial. Peut-être souhaitez-vous contacter le centre d'information Education USA le plus proche de chez vous, le service des admissions ou le bureau des étudiants étrangers de l'établissement universitaire dont vous souhaitez suivre les cours pour obtenir des conseils sur votre second entretien.

### Ce qu'il ne faut pas faire

- Écartez l'idée d'entrer aux États-Unis avec un visa de touriste ou de visiteur (visa B), quitte à le faire ensuite transformer en visa d'étudiant (F-1). Vous risquez de ne pas pouvoir commencer vos études tant que le département de la Sécurité intérieure n'aura pas entériné votre changement de statut, ce qui pourra demander trois mois ou plus et vous interdira de commencer les cours dès la rentrée.
- Les étudiants ou les participants à un échange doivent être en possession d'un visa, même s'ils sont ressortissants d'un pays qui adhère au programme d'exemption de visa (*Visa Waiver Program*). Le séjour aux États-Unis sans visa dans le cadre de ce programme d'exemption doit être obligatoirement un voyage d'agrément et non d'études, et il est assorti de certaines autres

obligations. Si vous tentez d'entrer aux Etats-Unis avec une exemption de visa alors que vous avez l'intention d'y faire vos études ou de participer à un programme d'échange, vous serez contraint de quitter le territoire américain pour solliciter un visa. Les étrangers venant aux Etats-Unis dans le cadre de l'exemption de visa ne sont pas autorisés à changer de statut, même pour adopter celui d'étudiant.

- Si vous avez été accepté dans plusieurs universités américaines, vous devez, lors de votre demande de visa, présenter le *Certificate of Eligibility* (formulaire I-20 ou DS-2019) émis par l'établissement que vous avez choisi. C'est ce même certificat que vous devrez présenter à votre arrivée sur le territoire des Etats-Unis. Entrer dans le pays avec un document délivré par un établissement pour s'inscrire ensuite à un autre constitue une violation du code de l'Immigration et risque d'être considéré comme une fraude en matière de visa.

### Informations complémentaires sur les visas et l'entrée aux Etats-Unis

Deux autres points méritent d'être rappelés. Le premier, c'est que l'ambassade ou le consulat des

Etats-Unis dont vous dépendez ne peut vous octroyer votre visa plus de 120 jours avant la date à laquelle débute effectivement votre programme d'études. Si, par exemple, votre formulaire I-20 ou DS-2019 stipule que les cours commenceront le 1<sup>er</sup> septembre, votre visa ne pourra vous être délivré avant le 1<sup>er</sup> mai. Notez cependant que vous avez le droit de déposer votre demande de visa plus de 120 jours avant la date portée sur le certificat I-20, compte tenu des délais de traitement.

Deuxième point : même en possession de votre visa d'entrée, vous ne serez pas autorisé à pénétrer sur le territoire des Etats-Unis plus de trente jours avant le début des cours s'il s'agit de votre première année sur place. Pour reprendre l'exemple précédent d'une rentrée au 1<sup>er</sup> septembre, vous ne pourrez pas arriver aux Etats-Unis avant le 1<sup>er</sup> août. Notez bien que cette restriction concerne uniquement les étudiants effectuant leur premier séjour. Ceux qui obtiennent un visa pour la poursuite de leurs études ne sont pas soumis à cette disposition et peuvent revenir aux Etats-Unis à tout moment.

### Sites Internet utiles

Liste des ambassades et consulats à travers le monde  
<http://www.usembassy.gov>

Site pour les étudiants et participants  
à un programme d'échange

[http://travel.state.gov/visa/temp/  
types/types\\_1270.html](http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_1270.html)

Délais d'attente pour le rendez-vous  
et l'entretien

[http://travel.state.gov/visa/temp/wait/  
wait\\_4638.html](http://travel.state.gov/visa/temp/wait/wait_4638.html)

Formulaires de demande de visa  
de non-immigrant

[http://travel.state.gov/visa/forms/  
forms\\_1342.html](http://travel.state.gov/visa/forms/forms_1342.html)

Département de la Sécurité intérieure  
Droits d'enregistrement SEVIS

<http://www.fmjfee.com>



## Le voyage et l'arrivée aux Etats-Unis

*« Renseignez-vous sur la compagnie aérienne et les formalités d'immigration, pour ne pas paniquer si quelque chose d'inattendu se produit, sur la question des bagages, du passeport, sur ce que vous pouvez apporter ou non. Il est toujours préférable de s'informer à l'avance. »*

Etudiant en informatique  
originaire du Brésil

### Organisation du voyage

Il est plus que probable que vous effectuerez votre voyage par avion. Si votre université américaine ne

vous a pas envoyé d'informations à ce sujet, demandez au conseiller des étudiants étrangers quel est le meilleur moyen d'arriver à destination. Il vous indiquera les compagnies aériennes qui desservent les aéroports les plus proches et si vous devez prendre une correspondance ou un autre moyen de transport pour rejoindre l'université. Beaucoup de campus américains sont situés à l'écart des grands centres urbains et ces précisions vous aideront considérablement à préparer votre itinéraire. Il est également important de connaître le jour et l'heure le plus appropriés

pour votre arrivée. Informez le conseiller des étudiants étrangers de vos date et heure d'arrivée : peut-être viendra-t-on vous chercher à l'aéroport.

### Date du voyage

Avant d'organiser votre voyage aux États-Unis, faites-vous préciser la date à laquelle vous êtes attendu sur le campus. Si cette information ne vous a pas été communiquée, interrogez le conseiller des étudiants étrangers de votre établissement. Voici quelques conseils :

- Arrivez à temps pour participer au séminaire d'accueil à l'intention des étudiants étrangers.
- Si vous envisagez d'arriver avant que votre chambre sur le campus ne soit disponible, il vous faudra trouver un logement provisoire.
- Prévoyez d'arriver aux heures ouvrables, du lundi au vendredi, mais ni le samedi ni le dimanche, sauf instructions contraires de votre établissement<sup>1</sup>.
- Si vous faites une réservation pour votre retour, n'oubliez pas de consulter le calendrier univer-

sitaire de votre établissement pour connaître exactement les dates de fin de semestre.

- La réglementation américaine ne vous permet pas d'entrer sur le territoire des États-Unis plus de trente jours avant la date de départ mentionnée sur le document d'immigration F-1 ou J-1, c'est-à-dire sur le formulaire I-20 ou DS-2019.
- Il est déconseillé de réserver votre billet d'avion tant que vous n'avez pas votre visa.

### Réservation du voyage

Si vous souhaitez procéder vous-même à vos réservations, vous pouvez traiter directement avec une compagnie aérienne internationale par téléphone, courrier ou Internet. La plupart des agences aériennes vous renseigneront sur d'autres points, tels que poids de bagages autorisé, formalités douanières et aéroportuaires, réglementation sanitaire et vaccinations obligatoires. Il existe de nombreux sites web qui vous permettront de comparer les prix, d'organiser vous-même votre itinéraire et d'acheter vos billets en ligne. Pro-

<sup>1</sup> Lors de l'organisation de votre voyage, vous devrez tenir compte du fait qu'en période de vacances ou de pleine saison touristique, les billets coûtent plus cher et sont plus difficiles à obtenir. C'est notamment le cas à Pâques (mars ou avril), en été de juin à août et pendant les congés de Thanksgiving, de Noël et du Nouvel An (novembre, décembre et janvier). Sur les vacances aux États-Unis, consultez le site <http://usinfo.org/enus/life/symbceleb/holidays.html>.

céder de la sorte comporte plus de risques, dans la mesure où vous ne bénéficiez pas de l'expertise d'une agence de voyages, mais peut aussi se révéler moins coûteux en temps et en argent, à condition de savoir exactement ce que vous voulez. Rappelez-vous qu'un changement dans les réservations entraîne des frais supplémentaires.

### Agences de voyages

Le moyen le plus facile et le plus efficace d'organiser votre voyage est sans doute de passer par une agence. Elle saura vous renseigner sur les différentes compagnies aériennes, les tarifs et les itinéraires, comparer les prix et confirmer ou modifier les réservations. Si certains éléments vous sont interdits, elle pourra également demander que vous soit servi un menu particulier. Comme elles ont accès à des tarifs spéciaux ou promotionnels, les agences de voyages peuvent vous permettre de faire des économies. Elles connaissent en outre les compagnies qui proposent aux étudiants des tarifs réduits ou des forfaits, notamment des billets aller-retour ou des circuits à l'intérieur des États-Unis.

### Clubs de voyages et charters

Il existe peut-être dans votre pays des entreprises spécialisées dans les vols charters et autres formules

de voyages à bas prix vers les États-Unis. Elles font parfois de la publicité dans la presse locale ou les revues pour étudiants, mais le plus souvent ceux-ci en entendent parler par d'autres utilisateurs. Certains clubs de voyages exigent une adhésion préalable et le paiement d'une cotisation avant de faire profiter de leurs vols charters. Renseignez-vous sur la fiabilité de l'organisation avant d'y adhérer ou d'effectuer des réservations. Lorsque vous vous informez, pensez à demander si les tarifs, les dates de départ et les correspondances sont fermes et définitifs. Il arrive que le transporteur, quand il n'a pas vendu suffisamment de places, annule le vol ou en modifie la date.

### Voyage parrainé par un organisme

Si vos études aux États-Unis sont prises en charge par votre gouvernement, il se peut qu'un fonctionnaire s'occupe de l'organisation matérielle de votre voyage mais vous en serez averti. Si vous êtes parrainé par un organisme, transmettez-lui les informations communiquées par votre université américaine. Demandez-lui de vous acheminer jusqu'à la ville la plus proche de l'université, et non pas seulement jusqu'à votre point d'entrée aux États-Unis. Si votre commanditaire ne peut pas s'occu-

per des réservations au-delà du point d'entrée sur le territoire américain, faites-le vous-même avant votre départ.

Note: les étudiants parrainés par le gouvernement américain peuvent être tenus de voyager dans la mesure du possible sur des compagnies aériennes américaines.

## Bagages

Réfléchissez avant de faire vos valises. Quels sont le poids et le nombre de bagages autorisés? Que pouvez-vous emporter sans risques? Voyagerez-vous avec vos bagages ou les ferez-vous acheminer séparément? N'oubliez pas que vous devrez sans doute, à l'arrivée, porter vous-même tous vos effets. Par ailleurs, vous vous rendrez mieux compte de ce dont vous avez besoin une fois sur le campus

## Réglementations sur les bagages

Le volume des bagages que vous pouvez transporter en avion est limité. Les restrictions concernent leur nombre, leur taille et leur poids. Vérifiez le poids de bagages autorisé lors de l'achat de votre billet, mais sachez que les réglementations évoluent. La plupart des passagers en classe économique à destination de l'Amérique du Nord ont droit à deux bagages,

plus un bagage à main (*carry-on baggage*) qui doit pouvoir tenir sous leur siège. Sur les vols intérieurs, la franchise est généralement d'une valise et un bagage à main. Chacun des bagages doit répondre aux normes de dimensions et de poids de la compagnie. En cas de dépassement, il vous sera demandé de payer l'excédent de bagage.

## Ce que vous devez emporter

C'est là essentiellement une question de choix personnel. Comme c'est vous qui allez les porter, faites en sorte que vos bagages soient le moins lourds et le moins encombrants possible. Si vous avez besoin de conseils, consultez le conseiller des étudiants étrangers ou un autre étudiant qui a récemment séjourné aux États-Unis.

Commencez assez tôt à préparer vos bagages, de façon à pouvoir éliminer le superflu si vous dépassez les normes autorisées, sans pour autant oublier l'essentiel. Ne vous inquiétez pas si vous ne pouvez pas tout emporter: vous trouverez la plupart des articles aux États-Unis, dans une vaste gamme de prix.

## A emporter sans faute :

- un bon dictionnaire bilingue, car il n'y en aura peut-être pas pour votre langue maternelle aux États-Unis ;

- tous vos papiers d'identité et documents essentiels, à conserver sur vous ou dans votre bagage à main, et pas dans les bagages enregistrés (voir au chapitre 2 « Documents à emporter »);
- des photos de votre famille, de votre maison et de votre pays;
- des produits de votre culture – instruments de musique, enregistrements de musique traditionnelle et contemporaine, livres illustrés, objets artisanaux et petits présents – pour faire connaître aux Américains les arts et traditions de votre pays, ainsi qu'éventuellement un costume et des accessoires traditionnels;
- les livres, manuels ou revues de référence utiles dans votre domaine d'étude et que vous n'avez aucune chance de trouver aux États-Unis (vous pouvez envisager de vous les faire envoyer après votre arrivée);
- un appareil photo, afin de pouvoir rapporter des souvenirs de votre séjour aux États-Unis (si vous n'en possédez pas, vous pourrez aussi en acheter un sur place);
- au moins 100 à 200 dollars en petites coupures, au cas où vous auriez besoin de monnaie américaine avant d'avoir trouvé un bureau de change.

### A ne PAS emporter :

La réglementation douanière américaine interdit aux voyageurs de faire entrer sur le territoire des États-Unis stupéfiants, armes, certains produits alimentaires et tout article destiné à la revente. Vous trouverez davantage d'informations sur ces interdictions à l'ambassade ou au consulat qui vous délivrera votre visa ainsi que sur le site de l'U.S. Customs and Border Protection sur <http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/clearing/restricted/>. Nous donnons ci-après à titre indicatif une liste de ce que vous devez laisser chez vous, mais vérifiez également la réglementation aérienne et douanière :

- les objets largement disponibles aux États-Unis, tels que carnets, stylos, papier, produits de toilette, serviettes ou draps, qui occuperaient une place précieuse dans vos valises;
- les aliments, semences ou plantes, car les États-Unis ont une réglementation rigoureuse en ce qui concerne l'importation de produits alimentaires ou agricoles, et de denrées périssables;
- les livres que l'on peut facilement trouver dans les bibliothèques américaines. Certaines universités mettant en ligne le catalogue de leur bibliothèque, vous pouvez

- le consulter avant de partir. Il est aussi possible de contacter directement les documentalistes pour vous assurer de la disponibilité d'un ouvrage ou le commander par le biais des prêts interbibliothèques ;
- les animaux ;
  - les médicaments, sauf si vous disposez d'une prescription délivrée par un médecin (voir au chapitre 2 « Ordonnances médicales et verres correcteurs ») ;
  - les bijoux de prix, objets de grande valeur sentimentale, biens de famille ou objets fragiles, compte tenu des risques de vol ou de détérioration ;
  - les armes à feu, couteaux, armes blanches et tous les objets pouvant être assimilés à des armes ;
  - les stupéfiants ;
  - les alcools hors taxes si vous avez moins de 21 ans ;
  - tout objet vestimentaire, produit artisanal ou médicament fabriqué à partir d'un animal appartenant à une espèce en voie de disparition ;
  - les appareils électriques (aux Etats-Unis, les appareils électriques obéissent à des normes

différentes de celles utilisées dans de nombreux autres pays. Il est généralement préférable d'acheter le petit électroménager sur place, surtout si vous avez l'intention d'habiter dans une résidence universitaire, car l'usage de certains appareils y est interdit. Notez également que le matériel vidéo – téléviseurs, magnétoscopes et lecteurs de DVD – fonctionne selon des systèmes différents à travers le monde, et l'équipement que vous apporterez de chez vous risque de ne pas être compatible avec les normes américaines.)

### Sécurisation des bagages

Étiquetez très lisiblement chacun de vos bagages, avec votre nom, votre adresse aux Etats-Unis et un numéro de téléphone (éventuellement celui du bureau des étudiants étrangers de votre université américaine). La compagnie aérienne fournit des étiquettes, mais il est conseillé d'en utiliser de plus résistantes. Pour plus de sécurité, vous pouvez aussi insérer une étiquette à l'intérieur de vos bagages. Songez à prendre une assurance contre la perte, le vol ou la détérioration de vos valises (voir au chapitre 2 « Assurance bagages »). Veillez à mettre dans votre bagage à main les vêtements et objets de première nécessité dont vous pouvez avoir besoin pendant quelques jours si

vos bagages enregistrés étaient perdus ou acheminés par erreur vers une mauvaise destination.

Note: ne perdez jamais vos bagages de vue. Vous devez être toujours extrêmement attentif au risque de vol.

### Bagages non accompagnés

Dans la mesure où un excédent de bagage risque de coûter très cher, beaucoup d'étudiants préfèrent expédier séparément une partie de leurs effets personnels par la poste ou par transporteur privé (fret terrestre, maritime ou aérien). Vous pouvez aussi attendre d'être arrivé pour demander à votre famille de vous faire parvenir ce dont vous avez besoin. Quel que soit le mode de transport choisi, indiquez très lisiblement sur tous vos bagages votre nom et votre adresse aux États-Unis. Inscrivez-les directement sur l'emballage ou sur une étiquette, que vous protégerez par un film adhésif transparent. Si vous expédiez vos bagages avant votre départ ou savez avec certitude qu'ils vous seront expédiés peu après, n'omettez pas de les déclarer à la douane à votre entrée aux États-Unis. Lorsque vous retirerez les colis, vous risquez de devoir acquitter un droit (*import tax*). Renseignez-vous sur ce point auprès de votre bureau de poste ou de votre agence de fret.

## L'arrivée aux États-Unis

### L'heure aux États-Unis

Le système horaire américain est fondé sur un cycle de 12 heures. Les 12 heures qui vont de minuit à midi sont suivies de l'abréviation a.m. (*ante meridian*); les 12 heures qui vont de midi à minuit sont suivies de l'abréviation p.m. (*post meridian*). Par exemple, on dira non pas 14 heures, mais 2 heures (*two o'clock, 2:00 p.m.* ou *two o'clock in the afternoon*); pour 22 heures, on dira 10 heures (*ten o'clock, 10:00 p.m.* ou *ten o'clock at night*); et à 10 heures du matin, on dira qu'il est *ten o'clock, 10:00 a.m.* ou *10 o'clock in the morning*. N'oubliez pas de mettre votre montre à l'heure à votre descente d'avion. Rappelez-vous qu'il existe neuf fuseaux horaires différents aux États-Unis: si vous devez prendre un vol de correspondance, vous risquez de devoir mettre de nouveau votre montre à l'heure.

### Services américains d'immigration

Durant le vol vers les États-Unis, vous devrez remplir des fiches à l'intention des services d'immigration et des douanes, notamment le formulaire I-94 (*Arrival-Departure Record*). Utilisez les informations figurant sur vos documents I-20 ou DS-2019. (À noter que le formu-

laire I-94 est le seul document officiel américain utilisant la méthode européenne de datation : jj/mm/aaaa.)

À votre arrivée, vous passerez devant un inspecteur des services d'immigration auquel vous devrez présenter le formulaire I-94 correctement rempli en même temps que votre passeport et le document I-20 ou DS-2019. L'agent tamponne le formulaire I-94 qu'il agrafe généralement au passeport, lequel vous sera rendu en même temps que le document I-20 ou DS-2019. Vous devrez conserver la carte I-94 dans votre passeport durant tout votre séjour. Elle indique le type de visa qui vous est accordé à votre entrée aux États-Unis et le temps pendant lequel vous êtes autorisé à y demeurer. La date d'expiration pour les personnes bénéficiant du visa F ou J est mentionnée sous le sigle D/S qui signifie « durée du statut » (*duration of status*). Pour les étudiants titulaires d'un visa M-1, la fiche I-94 indiquera la date à laquelle ils sont censés avoir terminé leur programme, avec un délai supplémentaire de trente jours (soit un an maximum). Avant de quitter le guichet des services d'immigration, vérifiez que votre carte I-94 indique correctement votre statut (F-1, M-1 ou J-1) et la date d'expiration de votre visa (« D/S » pour les étudiants F-1 et J-1).

Certains étudiants pourront être priés de se rendre à un comptoir annexe pour un complément d'information : photographie, saisie électronique des empreintes digitales aux fins de vérification d'identité et bref entretien. Il pourra également leur être fixé un rendez-vous ultérieur dans le cadre d'un suivi de leur séjour. Si vous êtes convié à cette formalité supplémentaire, l'agent des services d'immigration recourra au SEVIS pour vérifier votre statut ; il pourra éventuellement appeler votre établissement universitaire afin d'avoir confirmation des informations que vous lui aurez données.

Le formulaire I-94 est un document crucial, puisqu'il atteste que vous avez été légalement admis sur le territoire des États-Unis et précise le temps pendant lequel vous êtes autorisé à y séjourner. Il est essentiel que les renseignements y figurant soient exacts, car ils seront intégrés à un fichier informatique officiel comportant les dates d'arrivée et de départ. Assurez-vous que les informations données sur la fiche I-94 sont rigoureusement identiques à celles que vous avez communiquées au SEVIS : la moindre différence peut brouiller la lecture informatique et rendre difficile la vérification de votre statut. Des instructions détaillées sur la manière de remplir la carte I-94 sont disponibles sur le site de

la Customs and Border Protection : [http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/id\\_visa/i-94\\_instructions/filling\\_out\\_i94.xml](http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/id_visa/i-94_instructions/filling_out_i94.xml).

Vous trouverez ci-contre un duplicata du formulaire I-94 avec les indications pour le remplir. Vous pouvez remplir cet exemplaire avant le voyage et retranscrire les informations sur le formulaire qui vous sera remis à bord.

Note : les ressortissants canadiens n'ont pas besoin de visa pour venir étudier aux États-Unis, mais, comme tous les autres étudiants et participants à un programme d'échanges étrangers, ils doivent présenter un formulaire du SEVIS (I-20 ou DS-2019) émis par un établissement universitaire américain ou un organisme agréé par le département d'État, ainsi que le reçu de paiement du droit d'enregistrement SEVIS et les justificatifs établissant leur capacité de faire face aux frais de leurs études. Si vous êtes de nationalité canadienne, veuillez visiter le site du département de la Sécurité intérieure (DHS), Customs and Border Protection (CBP), afin de vous assurer que vous êtes en possession de tous les documents nécessaires à votre entrée aux États-Unis.

Une fois aux États-Unis, vous devrez vous adresser à votre *designated school official* ou à votre

conseiller des étudiants étrangers pour toute question sur votre statut d'immigration ou votre visa. Le bureau des étudiants étrangers de votre établissement sera un interlocuteur privilégié pour tout sujet concernant votre séjour sur le territoire américain. Avant même votre départ pour les États-Unis, consultez le site web du bureau des étudiants étrangers ou adressez un e-mail aux conseillers s'il subsiste une interrogation et que vous n'avez trouvé de réponse ni sur l'Internet ni dans les informations accompagnant le formulaire I-20 ou DS-2019. Puis rendez-vous personnellement à ce bureau dès votre arrivée sur le campus.

### Douanes américaines

Après avoir subi les formalités d'immigration, vous récupérerez vos bagages et vous dirigerez vers la douane. Là, un douanier vous demandera de déclarer ce que vous introduisez dans le pays, inspectera vos bagages et examinera la déclaration douanière que vous aurez remplie dans l'avion. Les amendes pour défaut de déclaration pouvant être extrêmement lourdes, faites preuve d'honnêteté et ne cherchez pas à dissimuler quoi que ce soit. N'oubliez pas de signaler à l'agent des douanes les effets que vous avez expédiés séparément ou ferez expédier prochainement.

Les articles destinés à votre usage personnel ne sont pas taxés. En tant que non-résident, vous êtes égale-

ment autorisé à apporter des cadeaux pour un montant total de 100 dollars. Si le montant dépasse

Ecrivez uniquement en CAPITALES. Utilisez la langue anglaise, les caractères standard en vigueur aux Etats-Unis et

écrivez lisiblement. Des signes comme ñ, é, ü, ç ne sont pas reconnus par les systèmes informatiques américains (inscrivez à la place n, e, u ou c).

Nom (cases 1, 2, 14 et 15). Le nom de famille (*Family Name*, cases 1 et 14) est aussi dénommé *surname* ou *last name*.

Si vous n'avez qu'un seul nom, inscrivez-le dans la case *Family Name*.

Les espaces entre les mots sont également importants et doivent être toujours identiques. Par exemple, le système informatique considérera Mc Millan et McMillan comme des noms différents.

Les traits d'union doivent être eux aussi utilisés de manière identique.

Ecrivez votre nom *exactement* tel qu'il figure sur votre formulaire I-20 ou DS-2019, sur votre passeport et sur votre visa.

Date de naissance (cases 3 et 16) et date de délivrance (case 11). Votre date de naissance doit être inscrite dans l'ordre jour/mois/année. Ce n'est pas sous cette forme qu'elle figure sur votre formulaire I-20 ou DS-2019. Par exemple, si vous êtes né le 9 janvier 1986, vous devez écrire 09011986 dans les cases 3 et 16. Même règle pour la date de délivrance du visa (case 11).

Pays dont vous êtes ressortissant (*Country of Citizenship*, cases 4 et 17). C'est le pays qui a délivré votre passeport. Vous en trouverez l'orthographe américaine dans la case 1 du formulaire I-20 ou sur la deuxième ligne du formulaire DS-2019.

Assurez-vous d'avoir bien rempli toutes les cases voulues.

DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY  
U.S. Customs and Border Protection

OMB No. 1651-0111

Admission Number *Welcome to the United States*

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

\_\_\_\_\_

I-94 Arrival/Departure Record - Instructions

This form must be completed by all persons except U.S. Citizens, returning resident aliens, aliens with immigrant visas, and Canadian Citizens visiting or in transit.

Type or print legibly with pen in ALL CAPITAL LETTERS. Use English. Do not write on the back of this form.

This form is in two parts. Please complete both the Arrival Record (Items 1 through 13) and the Departure Record (Items 14 through 17).

When all items are completed, present this form to the CBP Officer.

Item 7 - If you are entering the United States by land, enter LAND in this space. If you are entering the United States by ship, enter SEA in this space.

CBP Form I-94 (10/04)

Admission Number OMB No. 1651-0111

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

\_\_\_\_\_

Arrival Record

1. Family Name		_____	
2. First (Given) Name		3. Birth Date (Day/Mo/Yr)	
_____		_____	
4. Country of Citizenship		5. Sex (Male or Female)	
_____		_____	
6. Passport Number		7. Airline and Flight Number	
_____		_____	
8. Country Where You Live		9. City Where You Routed	
_____		_____	
10. City Where Visa was Issued		11. Date Issued (Day/Mo/Yr)	
_____		_____	
12. Address While in the United States (Number and Street)			
_____			
13. City and State			
_____			

CBP Form I-94 (10/04)

Departure Number OMB No. 1651-0111

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

\_\_\_\_\_

I-94  
Departure Record

14. Family Name		_____	
15. First (Given) Name		16. Birth Date (Day/Mo/Yr)	
_____		_____	
17. Country of Citizenship			
_____			

CBP Form I-94 (10/04)

See Other Side **STAPLE HERE**

100 dollars, vous devrez acquitter des droits d'entrée.

Vous devrez aussi déclarer la somme d'argent que vous aurez sur vous, sans que celle-ci soit soumise au paiement d'un droit de douane. Il est possible d'entrer avec n'importe quel montant aux États-Unis, mais il est obligatoire de remplir une déclaration pour toute somme dépassant 10 000 dollars.

L'introduction de certains articles est interdite ou soumise à restriction (voir page 37, « Ce que vous devez emporter » ou consulter le site Internet de l'U.S. Customs and Border Protection sur <http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/clearing/restricted>).

Pour plus d'informations sur les formalités douanières, rendez-vous sur le site <http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/clearing>.

### Voyage jusqu'à l'université

Après votre arrivée sur le territoire américain, vous devrez peut-être gagner votre destination finale en empruntant d'autres moyens de transport. Le conseiller des étudiants étrangers de votre université vous aura communiqué toutes les informations utiles et une agence de voyages pourra vous aider à organiser cette dernière étape. Si, à votre arrivée à l'aéroport, vous

ne savez pas comment rejoindre votre destination (dans la mesure où vous ne prenez pas un vol de correspondance), rendez-vous au comptoir des transports par voie terrestre (*ground transportation desk*) pour demander conseil.

### Vols de correspondance

Il est préférable de faire de chez vous, avant votre départ, vos réservations et achats de billets sur les lignes intérieures des États-Unis. Sachez que si votre destination finale est une ville de petite ou moyenne importance, la dernière étape du voyage pourra se faire à bord d'un petit avion à hélice et non d'un jet.

### Navettes

Si vous arrivez dans un aéroport important, vous trouverez peut-être des services de navettes assurant la desserte des universités locales. Le comptoir des transports par voie terrestre vous en précisera les modalités. Les navettes sont presque toujours moins chères que les taxis.

### Trains

Le train aux États-Unis est relativement onéreux en comparaison des autres pays, et le réseau n'y est pas très dense. Amtrak est la compagnie ferroviaire nationale. Il

existe parallèlement d'autres compagnies ferroviaires plus modestes, opérant généralement au niveau local. Amtrak dessert l'ensemble du territoire, mais son réseau est surtout développé sur la côte est. Les gares sont rarement situées à proximité des aéroports, et les transports en commun entre la gare et l'aéroport sont souvent assez restreints.

### Cars

Le car est en général le moyen de transport le moins onéreux et le réseau est dense. De même que les gares ferroviaires, les gares routières sont rarement situées à proximité des aéroports et les transports publics pour les rejoindre sont parfois limités.

### Voitures de location

Pour se déplacer aux Etats-Unis, le plus cher, mais aussi le plus pratique, reste la location de voiture. Les loueurs sont souvent des entreprises internationales qui peuvent posséder des agences dans votre pays d'origine. Il est possible d'effectuer une réservation de l'étranger par l'intermédiaire des agences de location, des agences de voyages ou par Internet. Sachez qu'il existe souvent des restrictions en matière d'âge et des conditions concernant le paiement par carte de crédit. Il peut aussi vous être demandé de

présenter un permis de conduire international. Sachez encore que les contrats de location vous permettant de prendre le véhicule dans une ville et de le rendre dans une autre (*one-way rental*) coûtent souvent nettement plus cher. Si vous envisagez de louer une voiture pour vous rendre de votre point d'arrivée sur le territoire américain jusqu'à votre université, la formule du *one-way rental* risque cependant de s'imposer.

### Vous loger le soir de votre arrivée

Si vous arrivez sur place avant la date prévue pour votre emménagement définitif, vous devrez trouver un point de chute pour la nuit. La solution la plus onéreuse est l'hôtel ou le motel, encore que certaines chaînes pratiquent des prix très raisonnables. Parmi les autres options figurent les auberges de jeunesse, les foyers d'accueil internationaux et, dans certains établissements, les résidences universitaires. Il est toujours préférable de s'informer auprès du conseiller des étudiants étrangers de votre université pour connaître les possibilités de logement provisoire.

### L'arrivée à l'université

A votre arrivée sur le campus, rendez-vous sans tarder au bureau chargé de l'assistance aux étudiants

étrangers. Il pourra être indifféremment dénommé Office of International Services, Office of International Education, International Programs Office ou autre. Quel que soit son nom, il vous prodiguera son aide pour toutes les questions relatives à la réglementation en matière d'immigration. Mais surtout, ce bureau a l'obligation de signaler votre arrivée au gouvernement fédéral par le biais du SEVIS. Si cette information n'est pas transmise au début du semestre universitaire, vous risquez d'être considéré comme étant en violation du statut dont vous bénéficiez aux États-Unis, ce qui peut compromettre votre autorisation de séjour. Faites de votre visite au bureau des étudiants étrangers l'une de vos premières démarches sur le campus, en n'oubliant pas de vous munir de votre passeport et de tous les documents liés à votre statut d'immigrant.

### Sites Internet utiles

Customs and Border Protection (CBP)  
<http://www.cbp.gov> (cliquez sur « Travel », puis sur « Arrival Procedures for Students and Exchange Visitors »)

Exemple de site destiné aux étudiants étrangers (université Yale), rubriques « Before You Leave Home » et « Preparing for Travel »  
<http://www.yale.edu/oiss/coming/new/index.html>

### Principales compagnies aériennes américaines

American : <http://www.aa.com>

Continental : <http://www.continental.com>

Delta : <http://www.delta.com>

Southwest : <http://www.southwest.com>

United : <http://www.united.com/>

US Airways : <http://www.usairways.com>

### Voyages en train

<http://www.amtrak.com>

### Voyages en car

Greyhound : <http://www.greyhound.com>

Peter Pan Bus : <http://www.peterpanbus.com/>

Trailways : <http://www.trailways.com>

Gotobus.com : <http://gotobus.com>

### Possibilités d'hébergement provisoire

Hostelling International : <http://www.hihostels.com>

Hotels.com : <http://www.hotels.com>

### Agences de voyages en ligne

Expedia : <http://www.expedia.com>

Kayak : <http://www.kayak.com>

Orbitz : <http://www.orbitz.com>

Travelocity : <http://www.travelocity.com>



## Début de votre vie d'étudiant aux Etats-Unis

### Premiers jours à l'université

Vos premières journées à l'université seront sans doute passionnantes et vous allez être très occupé par votre installation. Après avoir informé votre famille de votre arrivée, vous allez devoir vous familiariser avec le campus, faire de nouvelles connaissances, décider des cours que vous allez suivre et accomplir toutes les formalités nécessaires à votre inscription. Mais vous ne serez pas abandonné

à vous-même. Les réunions d'accueil sont conçues précisément pour vous permettre de mener à bien toutes ces tâches, de participer aux activités organisées spécialement à l'intention des nouveaux arrivants et de vous adapter en douceur à votre environnement.

### L'année universitaire

Dans la plupart des établissements, l'année universitaire (*academic year*) commence fin août ou début

septembre et se termine en mai ou en juin. Avec le système des semestres, elle est divisée en deux périodes (*terms*), durant quatorze à seize semaines chacune. Pour les universités qui adoptent le rythme des *quarters*, l'année universitaire comporte trois périodes d'environ onze semaines chacune, auxquelles s'ajoute généralement une session d'été (*summer term*). Le système par trimestres comporte trois *terms* d'approximativement seize semaines, dont un d'été. La plupart des étudiants prennent des vacances d'été et ceux qui sont originaires de pays étrangers ne sont généralement pas tenus de fréquenter l'université durant cette période. Toutefois, certains étudiants préfèrent suivre les cours d'été afin d'engranger des unités de valeur qui leur permettront d'obtenir plus vite leur diplôme. Assurez-vous de bien connaître le calendrier de votre établissement.

### Cursus

Les cursus de premier cycle des universités américaines sont conçus pour permettre aux étudiants d'acquérir une solide culture générale, tout en mettant l'accent sur une matière principale (*major*). La matière principale est celle sur laquelle vous allez faire porter l'essentiel de votre travail en vue de l'obtention de votre diplôme. Vous suivrez de nombreux cours

liés à ce domaine particulier, notamment pendant vos troisième (*junior*) et quatrième (*senior*) années d'études. Vous pourrez aussi, dans certains cas, choisir une matière secondaire, dite *minor*, sur laquelle vous souhaitez également mettre l'accent.

Aux Etats-Unis, il est tout à fait normal qu'un étudiant de premier cycle commence sa licence sans s'être spécialisé. Au cours des deux premières années, il suit d'ordinaire un large éventail de cours relevant de différentes unités de formation et de recherche (UFR), ou *departments*, afin d'acquérir une culture générale de base. Par conséquent, même les étudiants qui optent pour une matière principale dès leur entrée à l'université décident souvent d'en changer par la suite au profit d'une autre qui leur paraît plus intéressante ou mieux adaptée à leurs objectifs professionnels. La quasi-totalité des cours suivis pendant cette période de formation générale sont pris en compte pour l'obtention des diplômes. Le plus souvent, l'étudiant est tenu de choisir sa spécialité à la fin de sa deuxième année (*sophomore*). Pour plus d'informations, se reporter au livre 1, *Etudes de premier cycle* (undergraduate).

A partir du deuxième cycle, les études sont spécialisées. Vous passerez la majeure partie de votre

temps dans l'UFR où vous préparez votre diplôme, même s'il reste parfois possible de s'inscrire dans d'autres matières. Pour en savoir plus, voir le livre 2, *Études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (graduate)*.

### Le conseiller pédagogique

À votre entrée à l'université, vous vous verrez certainement attribuer un conseiller pédagogique (*academic adviser*), qui vous aidera à choisir vos cours et à établir votre programme d'études. Il sera peut-être aussi chargé de votre suivi. Mais vous êtes libre de demander conseil à d'autres professeurs.

Avant de rencontrer votre conseiller pédagogique, il est préférable d'ébaucher les grandes lignes de votre projet. Renseignez-vous sur les critères exacts d'obtention du diplôme et, si vous avez des doutes, préparez une liste de questions. Étudiez attentivement la brochure de l'université, les programmes détaillés proposés par chaque unité de formation et de recherche, ainsi que les horaires des cours pour le trimestre à venir. Notez que les cours ne doivent pas être tous obligatoirement suivis dans un ordre spécifique ; vous disposez donc d'une certaine souplesse dans la construction de votre programme.

Lors du premier rendez-vous avec votre conseiller pédagogique, vous

souhaiterez peut-être lui parler aussi bien de vos ambitions universitaires que de vos projets d'avenir. Soumettez-lui votre ébauche de programme pour le semestre. Vous pouvez aussi évoquer avec lui la possibilité de stages pratiques, d'études dans d'autres pays et d'activités susceptibles d'enrichir votre formation théorique.

Nombre d'étudiants étrangers hésitent à exposer leur opinion personnelle devant leur conseiller pédagogique car, chez eux, un tel comportement serait déplacé ou interprété comme un manque de respect. Mais, dans la culture américaine, il est tout à fait normal de s'exprimer librement. Le rôle du conseiller pédagogique est de vous aider à prendre vos décisions, non de les prendre à votre place. Dans la plupart des établissements universitaires, c'est à lui qu'il revient d'approuver les programmes et le nombre de matières choisies par chacun durant le semestre ou le trimestre. N'oubliez pas que, pour conserver la validité de leur visa, les étudiants sont tenus par le SEVIS de suivre un cursus à temps plein (soit douze à quinze unités de valeur en premier cycle, neuf à douze en deuxième et troisième cycles).

Votre conseiller pédagogique vous aidera à mettre au point un programme d'études qui tienne compte

à la fois de vos objectifs et des exigences de l'université pour l'octroi du diplôme. Il sera indispensable de rencontrer votre conseiller régulièrement – de préférence juste avant les inscriptions semestrielles – afin de faire le point sur votre parcours.

### Inscriptions pédagogiques

Les procédures d'inscription diffèrent selon les établissements et vous seront précisées dans les documents qui vous auront été remis à votre arrivée. Les inscriptions pédagogiques peuvent se faire en ligne, par téléphone ou directement auprès du bureau concerné.

Préparez longtemps à l'avance votre emploi du temps, car il peut demander une longue réflexion et nécessiter des réaménagements successifs. Il est conseillé d'en établir deux ou trois variantes : cette précaution peut se révéler utile si certains des cours que vous aviez choisis sont complets.

Pendant la période d'inscription, vous devrez probablement finaliser les modalités de paiement du semestre, faire établir votre carte d'étudiant (*identification card* – ID) et présenter les certificats médicaux requis. Certains établissements exigent le versement de l'ensemble des frais de scolarité et d'inscription au début de chaque semestre,

d'autres acceptent un règlement échelonné. Renseignez-vous auprès du service financier de l'université.

### Accueil des nouveaux arrivants

La quasi-totalité des universités américaines proposent aux nouveaux arrivants des journées d'information et d'accueil. Ces réunions peuvent prendre de multiples formes et traiter de sujets très variés, mais l'objectif reste toujours le même : faciliter l'adaptation de l'étudiant à son nouvel environnement. Il existe parfois parallèlement des séminaires d'accueil organisés par l'université et les UFR et d'autres spécialement destinés aux étrangers.

Certaines journées d'information mises en place par le campus sont payantes. La participation demandée couvre le coût des documents d'information, les rafraîchissements, les frais de personnel et autres dépenses. Le montant est payable d'avance ou compris dans les frais de scolarité.

Qu'elles soient obligatoires ou facultatives, ces réunions constitueront pour vous le meilleur moyen de vous familiariser avec votre université américaine et contribueront à dissiper une grande part du stress causé par le dépaysement. Voici, entre autres, ce que

vous pourrez faire dans le cadre d'un séminaire d'accueil classique sur le campus ou dans votre unité de formation et de recherche :

- rencontrer d'autres étudiants ;
- découvrir ce que l'université attend de vous en matière de développement intellectuel et personnel ;
- apprendre à vous repérer dans votre nouvel établissement et dans la localité ;
- vous installer dans votre résidence, qu'elle soit située sur le campus ou à l'extérieur ;
- discuter avec les professeurs et les conseillers pédagogiques du choix des matières ;
- apprendre le fonctionnement de la bibliothèque et des services informatiques du campus, y compris la messagerie électronique ;
- vous inscrire aux cours.

Dans le cadre de réunions réservées aux étudiants étrangers, vous pourrez :

- rencontrer des compatriotes ou des étudiants d'autres pays ;
- vous informer sur la législation relative à l'immigration ;

- vous faire attribuer un numéro de Sécurité sociale (nécessaire pour l'obtention d'un emploi, y compris sur le campus) ;
- faire établir des copies certifiées de votre passeport et des documents liés au visa pour vos voyages à venir ;
- vous renseigner sur le fonctionnement du système américain d'enseignement supérieur ;
- demander conseil en matière de sécurité personnelle, d'assurance maladie et accident, de santé ;
- effectuer une visite guidée des environs ;
- ouvrir un compte bancaire et acquérir un téléphone portable ;
- passer un examen d'anglais langue étrangère ;
- vous initier à la culture et à la vie sociale américaines ;
- en savoir plus sur les services et les programmes destinés aux étudiants étrangers.

### Ateliers de préparation d'Education USA

La plupart des centres d'information Education USA proposent, en juin et juillet, des ateliers pra-

tiques destinés aux étudiants de chaque pays pour leur fournir des précisions sur les *colleges* et universités américains et des conseils variés. Pour savoir si une de ces séances de préparation au départ est programmée dans votre pays, rendez-vous sur le site Education USA, cliquez sur « For International Students », puis sur « Attend a Pre-Departure Orientation ».

### Les professeurs

Les règles régissant les relations entre étudiants et professeurs varient d'un établissement à l'autre. Si certains professeurs observent un comportement traditionnel, d'autres feront leurs cours en jean et chemise sport et vous demanderont de les appeler par leurs prénoms. Voici quelques indications qui vous guideront dans l'attitude à adopter vis-à-vis des enseignants :

- Adressez-vous toujours au professeur en l'appelant « Professor » ou « Doctor », sauf indication contraire. S'il préfère une autre formule, il vous le dira. Ne soyez pas surpris d'entendre des étudiants appeler les enseignants par leurs prénoms. Cette pratique est assez fréquente au sein des deuxième et troisième cycles, où les étudiants entretiennent avec les universitaires une collaboration plus étroite que dans le premier cycle.
- Aux Etats-Unis, les professeurs tiennent, plusieurs fois par semaine, des permanences dans leur bureau pendant lesquelles ils sont à la disposition de leurs élèves. De nombreux étudiants en profitent pour prendre un rendez-vous et venir discuter de leurs projets, reparler de questions abordées en cours ou simplement échanger des idées sur certains sujets. Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant les heures de permanence d'un professeur, il vous proposera sans doute de vous rencontrer à un autre moment.
- Préparez tous vos cours et arrivez à l'heure. L'appréciation des professeurs dépend essentiellement de votre niveau de participation. Celle-ci compte parfois dans la note finale. N'hésitez pas à manifester votre intérêt, intervenez, posez des questions, réagissez face aux commentaires des autres étudiants.
- Dans le premier cycle, de nombreux chargés de travaux dirigés (*teaching assistants* ou TA) travaillent aux côtés des professeurs et il arrive même qu'ils dispensent certains cours. Il s'agit en règle générale d'étudiants de deuxième ou troisième cycles titulaires d'une licence de l'UFR. Ne les appelez pas « Professor », mais simplement « Mr. » (Mon-

sieur) ou « Ms. » (Madame) ou, s'ils le demandent, utilisez leurs prénoms.

## Méthodes de travail

Beaucoup d'étudiants sont persuadés qu'ils savent déjà parfaitement comment s'y prendre pour réussir leurs études, qu'il leur suffira d'effectuer les lectures et travaux demandés pour obtenir de bonnes notes. Toutefois, le fait de vous trouver face à des méthodes d'enseignement nouvelles, dans une langue et dans une culture universitaire différentes des vôtres, peut facilement compromettre vos chances de succès.

La plupart des établissements proposent de courtes formations gratuites qui vous aideront à être plus efficace. Vous y apprendrez, par exemple, à utiliser les ressources de la bibliothèque pour la rédaction d'un essai, à naviguer sur le Net, à optimiser vos méthodes de travail et la gestion de votre temps. Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, rendez-vous au centre d'expression écrite de l'université, inscrivez-vous à un cours d'anglais seconde langue ou rejoignez un groupe de conversation en anglais : vos résultats s'en trouveront sans doute améliorés. Il existe également sur l'Internet d'excellents sites de méthodologie destinés aux étudiants.

## Code de l'honneur

La majorité des universités américaines possèdent leur code de l'honneur, c'est-à-dire un énoncé des règles que sont censés respecter les étudiants dans le cadre de leurs études. Il y est essentiellement question d'intégrité et d'originalité dans le travail. Les établissements d'enseignement prennent ces règles très au sérieux et le fait de les ignorer n'est pas considéré comme une excuse valable pour celui qui les enfreint. La violation d'une règle d'honnêteté dans le travail universitaire peut entraîner une exclusion provisoire. Même si certaines pratiques sont acceptées dans votre pays ou font partie de votre culture, aucun manquement aux règles américaines ne sera toléré.

Le code de l'honneur de l'établissement, ou son code de conduite, est généralement remis aux nouveaux étudiants lors de la rentrée universitaire et fait souvent l'objet de débats durant les séminaires d'information. Si vous avez des questions à ce propos, adressez-vous à un assistant, à votre conseiller pédagogique ou au conseiller des étudiants étrangers.

## Tricherie aux examens

La tricherie (*cheating*) consiste à bénéficier d'une aide non autorisée pour un devoir, une interrogation

écrite ou un examen. Vous ne devez recevoir de quiconque ni communiquer à qui que ce soit la moindre information ou réponse au cours d'un examen ou d'un contrôle des connaissances. Vous ne devez pas vous présenter à un examen muni de notes ou de livres si cela est interdit et vous ne devez consulter ni notes ni livres, sauf indication contraire. Il arrive que les étudiants qui s'expriment dans une langue étrangère au cours d'un examen soient considérés comme des tricheurs alors qu'ils demandent simplement à l'un de leurs compatriotes de leur passer une feuille ou une gomme. Sachez-le et évitez d'éveiller les soupçons.

## Plagiat

Le plagiat est une forme de tricherie. Il consiste à utiliser, dans un devoir écrit, les mots ou les idées de quelqu'un d'autre en faisant croire que vous en êtes l'auteur, sans mentionner votre source. Le plagiat, considéré comme un vol littéraire et intellectuel, est vigoureusement condamné à l'université. Si vous citez des phrases ou des idées empruntées à des livres, des revues, des sites Internet, des enregistrements, des films ou à tout autre support d'information, n'oubliez jamais d'en indiquer clairement la provenance. De nombreuses universités sont dotées de règles précises concernant la cita-

tion des sources et certaines publient même un guide des normes rédactionnelles. Assurez-vous que vous connaissez bien les codes en vigueur pour ne pas risquer d'être accusé de plagiat.

## Sites Internet utiles

Education USA, calendrier en ligne des journées d'information  
<http://www.educationusa.state.gov>  
(cliquer sur « For International Students », puis sur « Attend a Pre-Departure Orientation »)



# Logement

L'une des priorités à régler avant de commencer vos études aux États-Unis est celle de l'hébergement. Le logement constituera l'un des postes les plus lourds de votre budget et jouera un rôle primordial dans l'adaptation à votre nouvel environnement.

### Logement provisoire

Comme il a déjà été précisé, si vous arrivez sur place avant la date prévue pour votre emménagement définitif, vous devrez trouver un point de chute pour la nuit. La solution la plus onéreuse est l'hôtel ou le motel, encore que certaines

chaînes pratiquent des prix très raisonnables. Parmi les autres options figurent les auberges de jeunesse, les foyers d'accueil internationaux et, dans certains établissements, les résidences universitaires. Informez-vous auprès du conseiller des étudiants étrangers pour connaître les possibilités de logement provisoire.

### Logement sur le campus

*« Avant mon départ pour les États-Unis, je savais que, en première année, je devrais partager une chambre à la résidence universitaire. Au début, cela m'a*

*fait un drôle d'effet, mais je m'y suis rapidement habituée et j'ai fini par me lier d'amitié avec ma colocataire.»*

Etudiante de première année,  
originaire de Suède

Presque toutes les universités américaines offrent aux étudiants la possibilité de loger dans des résidences universitaires (*dormitories* ou *dorms*). Situées sur le campus ou à proximité, elles ne sont généralement accessibles qu'aux étudiants vivant seuls, et non aux couples ou aux familles. Ce sont des lieux privilégiés pour rencontrer des étudiants américains et se faire rapidement des amis. Les chambres sont équipées d'un mobilier de base. Beaucoup de résidences universitaires sont dotées d'une cafétéria et, pour certaines, d'une cuisine à l'intention des étudiants qui préfèrent se préparer leurs repas. Les bâtiments comportent en général des salles communes où les résidents peuvent se retrouver pour regarder la télévision, jouer à des jeux de société ou simplement se réunir entre amis. Des surveillants, souvent appelés *resident advisers*, *resident assistants* ou *resident directors*, veillent à la sécurité et à la propreté des lieux ainsi qu'au respect du règlement intérieur. La plupart du temps, ces surveillants, logés sur place, sont eux-mêmes des étudiants rétribués par l'université. Ils peuvent consti-

tuer une excellente source d'information et une aide appréciable tout au long de l'année universitaire.

Les résidences universitaires étant généralement très recherchées, remplissez et retournez dès réception votre demande de logement accompagnée, le cas échéant, d'un dépôt de garantie. Dans certaines universités, l'afflux est tel que les chambres sont attribuées par tirage au sort.

Certaines résidences sont fermées durant les congés et les jours fériés, tandis que d'autres restent ouvertes toute l'année. Si vous souhaitez loger sur le campus pendant les vacances universitaires, assurez-vous à l'avance des possibilités. Renseignez-vous également auprès du conseiller des étudiants étrangers sur l'hébergement dans une famille ou hors du campus.

Dans les résidences universitaires, de nombreuses chambres sont conçues pour deux occupants, voire plus. Très souvent, la cohabitation est obligatoire en première année. Votre colocataire sera du même sexe que vous, mais vous ne le connaîtrez pas à l'avance. Sachez que vous pourrez être amené à vivre avec une personne très différente de vous. Cette communauté de vie donne fréquemment naissance à une longue amitié, mais il peut aussi arriver, en de rares occa-

sions, qu'il y ait incompatibilité totale entre les deux occupants. En cas de difficultés de cet ordre, adressez-vous à votre *resident adviser* ou à la personne chargée des questions de logement à l'université. Dans les situations extrêmes, il est possible de modifier l'attribution des chambres.

Parfois, les chambres des résidences universitaires ne disposent pas de salles de bains ni de toilettes privées. Les résidents partagent alors de grands sanitaires, séparés pour les garçons et les filles. Aux États-Unis, une salle de bains comprend des W.-C., un lavabo et une baignoire ou une douche.

Les étudiants qui vivent en résidence universitaire sont en général tenus de respecter un ensemble de règles assurant l'harmonie de la vie en commun; elles concernent, entre autres, le bruit, la propreté et le nombre des visiteurs autorisés. Les exigences peuvent varier d'un endroit à l'autre en fonction des goûts des occupants. Ainsi, il sera demandé dans certains bâtiments dits *24-hour quiet* de respecter le silence en permanence, tandis que d'autres vivront à un rythme plus animé. Renseignez-vous sur le règlement intérieur de votre résidence avant d'emménager afin d'éviter tout désagrément. Il existe plusieurs catégories de résidences universitaires.

- **Résidences mixtes (*coed*).** Le même bâtiment accueille à la fois garçons et filles, mais dans des chambres séparées. Parfois, garçons et filles vivent à des étages ou dans des appartements différents. L'appartement (*suite*) comprend plusieurs chambres, une pièce commune et une ou deux salles de bains.
- **Résidences non mixtes (*single-sex*).** Elles sont destinées aux étudiants qui se sentent plus à l'aise dans un environnement où ne logent que des personnes du même sexe. Sur le campus, un bâtiment ou une partie de bâtiment sera à usage exclusif des garçons ou des filles.
- **Appartements.** Certaines universités disposent d'appartements individuels sur place. Ces logements sont très demandés. Ils sont en général attribués en priorité aux étudiants en fin de cycle ou mariés.
- **Fraternity et sorority houses.** Les *fraternities* (exclusivement masculines) et les *sororities* (exclusivement féminines) sont des associations nationales d'étudiants composées de branches plus restreintes (*chapters*) disséminées sur les campus dans l'ensemble des États-Unis. Peut-être surtout connues pour les fêtes et les activités sociales

qu'elles organisent, elles parraient aussi des activités philanthropiques et participent à des projets d'intérêt général. Les résidences qu'elles gèrent peuvent être situées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Le logement y est souvent réservé aux étudiants en fin de cycle. Pour plus d'informations, se reporter au livre 1, *Études de premier cycle* (undergraduate).

- **Logements pour couples mariés.** Certaines universités disposent de maisons ou d'appartements exclusivement réservés aux couples et aux familles. Ces logements, habituellement meublés, sont très recherchés. Les étudiants mariés doivent se renseigner sur la question au plus vite.

### Logement à l'extérieur du campus

Si vous ne trouvez pas à vous loger en résidence universitaire, peut-être serez-vous conduit à louer hors du campus. Dans les grandes agglomérations, vivre à l'extérieur coûte généralement plus cher, mais ce n'est pas forcément le cas dans les villes de moindre importance. Vous pourrez trouver des maisons ou appartements, meublés ou non, des foyers gérés par des sociétés privées, des coopératives d'habitation étudiantes (*co-ops*) ou des chambres chez des particuliers.

Pour trouver une location à l'extérieur du campus, adressez-vous au service du logement de l'université ou consultez les petites annonces (*want ads* ou *classifieds*) du journal local. Beaucoup de journaux américains sont disponibles sur l'Internet, de sorte que vous pourrez effectuer vos recherches avant votre départ pour les États-Unis. Surveillez aussi les tableaux d'affichage du campus : vous y trouverez peut-être des annonces d'étudiants en quête de colocataires. Demandez l'aide de quelqu'un qui connaît la localité ou contactez le conseiller des étudiants étrangers.

D'une manière générale, vous ne devez pas consacrer au logement plus d'un quart ou d'un tiers du montant que vous vous êtes fixé pour vos dépenses courantes. Un budget qui en représenterait la moitié serait excessif. Si, en revanche, ce chiffre est anormalement faible, c'est peut-être que votre habitation ne répond pas aux normes. Les villes américaines édictent des règles en matière de logement, appelées *ordinances* ou *housing codes*, qui imposent certaines normes concernant la sécurité et l'hygiène.

### Appartements

Au moment de choisir un appartement, tenez compte de son éloignement par rapport au campus et

de la proximité des transports publics. Renseignez-vous également sur les charges – gaz, électricité, téléphone, appelés *utilities* – que vous aurez à payer en plus de votre loyer. Avant de signer le bail, demandez une estimation de ces frais auprès des compagnies prestataires ou d'un locataire précédent. Les factures peuvent varier considérablement selon le climat et votre contrat téléphonique.

Il peut être financièrement avantageux de cohabiter. Si vous ne connaissez personne, vous pouvez proposer à un étudiant qui recherche un colocataire de partager un appartement avec vous. Si vous répondez à une demande de colocation, vous serez sans doute convié à rencontrer l'annonceur : ce sera un excellent moyen de voir si vous pouvez vous entendre. Ne vous engagez jamais sans accord sur un certain nombre de points tels que le tabagisme, le rythme de travail, la répartition des tâches ménagères, l'organisation des soirées, les invités pour la nuit, les repas, le partage des charges.

Au cours de votre recherche d'appartement, faites-vous assister par une personne connaissant bien la ville et les procédures locatives. Lorsque vous aurez trouvé le logement qui vous convient, assurez-vous avant de signer le bail (*lease*) que vous avez bien compris vos

obligations et celles du propriétaire. Beaucoup exigent le versement du loyer du premier et du dernier mois avant l'entrée dans les lieux. Il est aussi courant de réclamer un dépôt de garantie (*security deposit* ou *cleaning deposit*) d'un montant égal à un mois de loyer. Si le locataire laisse les lieux en bon état, le propriétaire lui restituera à son départ l'intégralité de cette caution. Demandez toujours un exemplaire du bail et un reçu attestant le règlement du dépôt de garantie.

### Foyers d'étudiants hors campus

Il existe parfois, à proximité du campus, des foyers d'étudiants appartenant à des particuliers. Leurs prix sont dans l'ensemble comparables à ceux des résidences universitaires et le fonctionnement est similaire.

### Coopératives d'habitation étudiantes (*co-ops*)

Une *co-op* est en général une grande maison dans laquelle cohabite un groupe d'étudiants qui en partagent le coût et se répartissent les tâches. Un roulement est organisé pour la préparation des repas, le ménage et l'entretien des abords. La formule étant souvent plus économique, il n'est pas toujours facile de trouver une chambre dans ces conditions.

### Hébergement dans une famille américaine

Le conseiller des étudiants étrangers possède parfois une liste de familles de la localité désireuses d'héberger un jeune étranger. Dans certains cas, il sera demandé de rendre des services tels que baby-sitting ou participation aux tâches ménagères en échange de la gratuité du logement ou d'un loyer très modéré. L'expérience peut être chaleureuse et enrichissante, mais réfléchissez bien avant de choisir une famille et assurez-vous d'avoir compris l'arrangement proposé. Vérifiez auprès du conseiller des étudiants étrangers si vous êtes censé effectuer un travail en échange de votre pension. L'administration américaine pourra considérer qu'il s'agit d'un emploi, soumis en tant que tel à certaines réglementations.

### Restaurant universitaire et formules repas

La plupart des résidences universitaires sont équipées de cuisines, mais beaucoup d'étudiants préfèrent manger au restaurant universitaire (*cafeteria*). Ces derniers se trouvent à l'intérieur des locaux ou à proximité et proposent des repas à prix modique. Il est possible de souscrire des formules payables d'avance, dont le prix est fonction du type de menu choisi. Selon vos

goûts personnels et votre situation financière, cette option pourra se révéler pratique et peu coûteuse. Certaines universités exigent que tout étudiant habitant sur le campus s'inscrive à une formule au restaurant de l'établissement. Les cafétérias sont ouvertes à heure fixe et offrent en général un large choix de menus, y compris des plats végétariens. Les étudiants qui vivent à l'extérieur du campus peuvent parfois bénéficier eux aussi du forfait repas au restaurant universitaire, ce qui est pour eux extrêmement commode. Si vous avez l'intention de loger dans un appartement sans pour autant souhaiter faire la cuisine, ou si vous appréciez l'ambiance conviviale de la cafétéria, essayez la formule repas proposée par votre établissement. Les restaurants universitaires sont généralement fermés les jours fériés et pendant les vacances.

### Sites Internet utiles

Apartments.com  
<http://www.apartments.com>

Hostelling International  
<http://www.hilhostels.com>

Hotels.com  
<http://www.hotels.com>



## Vie quotidienne : informations pratiques

### Questions financières

#### La monnaie américaine

L'unité monétaire de base est le dollar (\$), lequel est divisé en 100 *cents* (¢). Pour un dollar, la formulation écrite est \$1 ou \$1.00. Il existe quatre pièces de monnaie d'usage courant : 1 *cent*, 5 *cents*, 10 *cents* et 25 *cents*, auxquelles les Américains donnent les noms respectifs de *penny*, *nickel*, *dime* et *quarter*. On trouve également des pièces de un dollar et de un demi-dollar (50 *cents*), mais elles sont fort peu utilisées.

Les différents billets de banque, couramment appelés *bills* – par exemple, *one-dollar bill* pour un billet de un dollar – ont les valeurs suivantes : un dollar (\$1.00), deux dollars (\$2.00), cinq dollars (\$5.00),

dix dollars (\$10.00), vingt dollars (\$20.00), cinquante dollars (\$50.00) et cent dollars (\$100.00). Les billets américains sont tous d'apparence similaire mais se différencient les uns des autres par la mention de leur valeur en chiffres et par le personnage de l'histoire américaine qu'ils représentent. Les pièces de monnaie indiquent elles aussi leur valeur faciale et sont de dimensions différentes.

#### Ouverture d'un compte bancaire

L'une des premières choses qu'il vous faudra faire à votre arrivée aux États-Unis sera d'ouvrir un compte bancaire. Il est totalement déconseillé de conserver sur soi ou dans sa chambre des sommes importantes en espèces. La plupart des banques ont des succursales

dans les centres-villes et des agences secondaires (*branches*) dans les quartiers périphériques et les banlieues. Même si votre banque ne possède pas d'agence à proximité, vous trouverez sans doute un guichet automatique où vous pourrez effectuer toutes les opérations courantes. Les horaires des banques sont variables ; certaines ferment plus tôt que les autres commerces et ne sont ouvertes que quelques heures durant le week-end. Le conseiller des étudiants étrangers sera à même de vous indiquer les agences les plus accessibles depuis le campus.

Renseignez-vous auprès de plusieurs banques pour déterminer celle qui correspond le mieux à vos besoins. Les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne (*savings accounts*) et les comptes courants (*checking accounts*) varient selon les établissements. Procédez à une étude préalable et comparez les taux avant de vous décider pour une banque et de choisir le type de compte qui vous convient. Pensez aussi à consulter l'une des nombreuses banques sans guichet ou en ligne aujourd'hui disponibles et parfaitement fiables, où toutes les opérations se font par Internet. Si vous optez pour cette solution, vous pourrez même probablement ouvrir votre compte (ou vos comptes) avant même votre départ pour les États-Unis.

## Guichets et distributeurs automatiques

Presque toutes les banques américaines offrent désormais un service permanent 24 heures sur 24 au moyen de guichets et de distributeurs automatiques (*automatic teller machines* ou ATM). Lors de l'ouverture de votre compte, il vous sera remis une carte bancaire assortie d'un code secret (*personal identification number* ou PIN) qui vous permettra d'accéder à votre compte et d'opérer toutes transactions dans les ATM de votre banque. Vous pourrez, par exemple, retirer de l'argent ou en déposer, effectuer des virements et connaître la situation de votre compte. Il est en général possible d'utiliser sa carte dans les distributeurs automatiques des autres banques, mais uniquement pour les retraits et moyennant une faible commission. Les banques plafonnent souvent les retraits journaliers aux distributeurs à des montants compris entre 200 et 400 dollars.

La carte bancaire est extrêmement commode, car elle est utilisable sur l'ensemble du territoire et même dans d'autres pays. Les cartes émises à l'étranger fonctionnent également aux États-Unis, pour autant qu'il y ait compatibilité entre les réseaux bancaires. Avant de partir, demandez à votre agence si votre carte sera valable aux États-

Unis. Cela pourra se révéler particulièrement utile si vous avez besoin de faire venir rapidement de l'argent de chez vous.

### Opérations bancaires en ligne

La plupart des banques américaines permettent désormais à leurs clients d'effectuer la quasi-totalité de leurs opérations par Internet : vérification du solde et de l'historique des comptes, virements d'un compte à l'autre, règlement de factures, envoi de chèques à des particuliers ou à des entreprises, etc. Ces services sont disponibles aussi bien dans les banques sans guichet que dans les banques traditionnelles. N'oubliez pas de vous informer des possibilités de transactions en ligne lors de l'ouverture de votre compte.

### Compte courant et règlement par chèque

Le compte courant ou compte-chèques (*checking account*) vous évite de devoir transporter ou envoyer par courrier des sommes importantes en espèces, car vous pouvez régler par chèque dans la plupart des commerces et entreprises de services. C'est une manière commode de garder à disposition l'argent que l'on est appelé à utiliser au jour le jour. Le compte courant est généralement assorti d'une carte bancaire (carte de re-

trait dans les distributeurs de billets ou carte de crédit). Les cartes de paiement, qui permettent de débiter directement son compte courant sans devoir libeller un chèque et en conserver trace, sont beaucoup employées (voir ci-après pour plus d'informations sur les cartes de paiement). Les intérêts générés par les comptes courants étant généralement plus faibles que ceux des comptes d'épargne, bon nombre d'utilisateurs utilisent parallèlement les deux types de comptes afin de faire fructifier davantage l'argent dont ils n'ont pas besoin dans l'immédiat.

### Compte d'épargne

Si vous souhaitez apporter avec vous la totalité du financement de votre année universitaire, ou même la plus large partie de vos fonds, pensez à ouvrir un compte d'épargne. Il vous assurera sans doute un taux d'intérêt supérieur à celui du compte courant tout en vous permettant d'effectuer les retraits indispensables.

### Carte de paiement (*debit card*)

La plupart des cartes bancaires américaines peuvent également servir de cartes de paiement. A chaque règlement que vous effectuez avec votre carte, votre compte courant est immédiatement débité de la somme correspondante. Bien

que de nombreux commerces acceptent ce mode de règlement, il est néanmoins recommandé d'avoir sur soi une petite somme en espèces, au cas où le commerçant refuse le paiement par carte ou si le système est en panne.

### Carte de paiement prépayée

Comme les autres cartes de paiement, la carte de paiement prépayée (*prepaid debit card*) est désormais acceptée dans la plupart des magasins américains. Au lieu que l'argent soit débité sur votre compte courant à chaque utilisation, vous payez à l'avance un certain montant qui est crédité sur votre carte. Vous pouvez effectuer des achats jusqu'à épuisement de cette somme, puis recharger votre carte. La carte prépayée est un moyen pratique d'éviter découverts et agios bancaires. Elle s'achète dans les banques, par Internet et dans de nombreux commerces. Choisissez une carte émise par un grand réseau tel qu'American Express, MasterCard ou Visa, elle sera plus largement acceptée.

### Cartes de crédit et achats à crédit

Les cartes de crédit sont courantes aux États-Unis et d'une grande commodité. Les banques, les sociétés de cartes de crédit, les stations-services, les grands magasins et bien

d'autres entreprises en émettent. Le détenteur de la carte est tenu de régler chaque mois un montant minimum sur ses achats, sous peine de devoir acquitter des frais financiers. Vous trouverez dans nombre de banques et de magasins des formulaires de demande de carte de crédit. Vous devrez indiquer la source et le montant de vos revenus, la date depuis laquelle vous résidez à votre adresse actuelle et vos références bancaires. Un revenu minimum est souvent exigé. Lorsque vous utilisez une carte de crédit ou effectuez un achat à crédit, assurez-vous d'avoir bien compris les conditions du contrat. Si elles autorisent le consommateur à ne régler que des mensualités minimums, la plupart des cartes débitent des intérêts élevés, jusqu'à 21 %, sur le solde restant dû.

### Pourboires

Aux États-Unis, le pourboire (*tip*) n'est en général pas compris. Même s'il est facultatif, il est considéré comme normal dans un certain nombre de secteurs. Il faut savoir que les employés qui sont habituellement gratifiés d'un pourboire perçoivent un fixe inférieur aux autres salariés et que les pourboires représentent souvent une part importante de leurs revenus. Le montant moyen est de 15 %, mais varie selon la nature et la qualité du service.

**Au restaurant.** Dans un bon restaurant avec un excellent service, le pourboire représentera 15 % à 20 % de l'addition. Déposez-le sur la table en partant. Si vous payez par carte, vous pouvez ajouter vous-même le pourboire au montant de la note. Pour un repas au comptoir, le pourboire est moindre, 10 % à 15 %. Dans un fast-food, tout pourboire est superflu. Il en va de même dans une cafétéria ou un self-service.

**Taxis.** On laisse habituellement au chauffeur 10 % à 15 % du montant de la course.

**Porteurs à l'aéroport et à l'hôtel.** Il est d'usage de donner 1 à 2 dollars par bagage.

**Salons de coiffure et instituts de beauté.** Le pourboire s'élève à 10 % ou 15 % de la note selon le type d'établissement. Vous laissez au visagiste d'un salon chic qui se sera longuement occupé de vous un pourboire plus important qu'au coiffeur de quartier qui aura effectué une coupe rapide.

**Voiturier.** Le pourboire normal est de 1 à 2 dollars.

Ne donnez jamais de pourboire au détenteur d'une charge publique, à un policier ou un fonctionnaire. Cela constitue aux États-Unis une infraction à la loi. Il n'est pas

d'usage de laisser un pourboire aux réceptionnistes des hôtels, aux conducteurs de bus, aux ouvreuses des théâtres et cinémas, aux vendeurs dans les magasins, au personnel de bord dans les avions ni aux pompistes des stations-services.

## Télécommunications

### Téléphone

Par commodité et pour préserver leur vie privée, la plupart des étudiants choisissent d'avoir le téléphone chez eux. Pratiquement toutes les résidences universitaires disposent au moins d'un poste commun. Dans certaines, toutes les chambres sont équipées, avec des tarifs avantageux pour les appels longue distance. Si vous habitez à l'extérieur du campus et faites installer le téléphone, vous devrez acheter l'appareil et prendre à votre charge les frais d'installation. Peut-être vous sera-t-il aussi demandé un dépôt de garantie. Les factures, mensuelles, comprennent généralement un forfait pour les appels locaux et un supplément pour les appels longue distance. Les tarifs varient d'une région à l'autre des États-Unis.

### Numéros de téléphone

Les numéros de téléphone comportent dix chiffres. Les trois premiers constituent l'indicatif de zone

(*area code*) et les sept suivants, le numéro de l'abonné. Si vous ne trouvez pas un numéro de téléphone dans l'annuaire ou sur l'Internet, vous pouvez appeler le service des renseignements (*directory assistance*). Dans la plupart des endroits, ce numéro est le 411.

### Numéros d'urgence

Il est très important d'enregistrer ou de garder à proximité du téléphone les numéros des pompiers, de la police et des services de secours, de vos médecins et de la permanence de l'université. Dans de nombreuses localités, il suffit, pour appeler en urgence les pompiers, la police ou les unités de premiers soins, de composer le 911. Votre interlocuteur vous demandera de préciser le type d'assistance dont vous avez besoin ainsi que votre adresse et alertera le service approprié. Il restera généralement en ligne pour vous prodiguer assistance et conseil jusqu'à l'arrivée des secours. Il ne faut composer le 911 qu'en cas de réelle urgence, toute utilisation de ce numéro en d'autres circonstances est punie par la loi.

### Appels longue distance

Le prix des communications longue distance varie en fonction de l'heure, de la durée, du type d'appel et du réseau choisi. Si vous

passez par la compagnie téléphonique locale, c'est elle qui assurera vos appels longue distance, à moins que vous n'ayez opté pour un autre opérateur. Comparez les prix et les forfaits des prestataires avant de choisir celui qui générera vos appels longue distance ; beaucoup proposent des tarifs spéciaux aux clients qui appellent fréquemment le même numéro ou le même pays. Notez les périodes où les communications coûtent le moins cher – généralement le week-end, les jours fériés et la nuit. Consultez votre conseiller des étudiants étrangers : en cas de doute, il vous indiquera la compagnie téléphonique privée la plus intéressante pour vos appels longue distance.

### Appels internationaux

Depuis les Etats-Unis, il est possible d'appeler en direct, sans passer par le central, la quasi-totalité des pays étrangers et ces appels automatiques coûtent en général moins cher. Pour téléphoner vers l'étranger, vous devez d'abord composer le 011, puis l'indicatif du pays, puis celui de la ville et enfin le numéro de votre correspondant.

### Cartes téléphoniques prépayées

Vous trouverez facilement à acheter des cartes téléphoniques dans les librairies du campus, les épicerie-

ries et les supérettes, ainsi que par Internet. Ces cartes offrent des tarifs très compétitifs et constituent souvent pour les étudiants étrangers le moyen le moins onéreux d'appeler leur pays. L'utilisateur doit d'abord composer un numéro d'appel gratuit ou local, puis taper un code spécifique qui lui donne droit à un certain temps de conversation. La durée et le prix à la minute dépendent du numéro appelé et du type de carte choisi. Cherchez la carte la plus avantageuse compte tenu des destinations que vous appelez le plus. Il vous sera souvent possible d'appeler n'importe où dans le monde pour quelques *cents* par minute.

### Téléphones mobiles

Beaucoup d'étudiants n'utilisent que le mobile (*cell phone* ou *mobile phone*). Ces téléphones, très largement répandus aux États-Unis, sont proposés à des prix fort raisonnables, assortis de forfaits avantageux incluant notamment des appels longue distance gratuits pour tous les points du territoire. Certaines offres prévoient des tarifs réduits pour les clients appelant fréquemment le même correspondant, le même État ou le même pays. De nombreux établissements universitaires imposent des règles strictes en ce qui concerne l'usage des téléphones mobiles sur le campus ou en cours.

### Téléphone via l'Internet

Si vous avez accès à l'Internet, pensez à employer ce moyen pour vos communications téléphoniques longue distance ou intercontinentales. Par le biais de la technologie voix sur IP (*Voice-over-Internet Protocol* ou VoIP), de nombreux opérateurs vous permettront, gratuitement ou pour un prix minime, de convertir votre voix en signaux informatiques et, depuis votre ordinateur, d'appeler un autre ordinateur ou un téléphone. Il existe de nombreux opérateurs VoIP ; l'un des plus utilisés par les étudiants étrangers est Skype qui, après inscription, vous permet de parler gratuitement d'ordinateur à ordinateur (pour les informations concernant l'Internet et l'usage des ordinateurs sur le campus, voir plus bas « Internet et messagerie électronique »).

### Téléphones publics

On trouve des téléphones publics dans certaines zones commerciales. Pour effectuer un appel, il faut insérer des pièces de monnaie ou une carte de paiement. La marche à suivre est indiquée sur les appareils. La plupart des compagnies de téléphone vendent aujourd'hui des cartes qui, pour un prix donné, donnent droit à un certain nombre de communications jusqu'à épuisement du crédit.

## Internet et messagerie électronique

La plupart des universités américaines attribuent aux étudiants une adresse électronique gratuite et beaucoup leur imposent de l'utiliser pour recevoir les communiqués officiels de l'établissement ou les informations concernant les cours. L'accès à l'Internet est souvent lui aussi gratuit, encore que certains campus facturent des frais techniques. Les universités américaines abritent généralement plusieurs salles informatiques où les étudiants peuvent consulter leur messagerie, naviguer sur l'Internet ou disposer de différents logiciels pour rédiger leurs travaux écrits. Certains préfèrent toutefois avoir un ordinateur dans leur chambre ou un portable qu'ils peuvent employer partout sur le campus. Parfois, toutes les chambres des résidences sont équipées d'une connexion à l'Internet. Quant aux étudiants habitant hors du campus, il arrive qu'on leur fournisse l'accès au serveur de l'université pour un prix modique, voire gratuitement. Certains établissements d'enseignement supérieur exigent que tous les étudiants possèdent un ordinateur (ce sera souvent un portable), proposé avec une forte remise chez un revendeur local. Le prix et la disponibilité des services informatiques et Internet varient d'un campus à l'autre, demandez-en les modalités

au conseiller des étudiants étrangers de l'établissement où vous prévoyez de vous inscrire.

## Envoi de SMS

L'usage de plus en plus répandu du téléphone mobile a fait des textos, SMS et MMS le mode de communication le plus populaire chez les jeunes adultes américains. Nombre d'établissements universitaires ont édicté une réglementation précise concernant l'échange de ces messages sur le campus et en cours; informez-vous. Surtout, n'envoyez jamais de SMS lorsque vous êtes au volant.

## Le service postal américain

### Adresse postale

Avant de partir pour les États-Unis, indiquez votre adresse postale correcte à votre famille et aux amis susceptibles de vous écrire. Si vous ne la connaissez pas encore au moment de votre départ, faites-vous envoyer votre courrier aux bons soins du conseiller des étudiants étrangers de l'université. Communiquez ensuite au plus vite vos coordonnées définitives à vos correspondants.

Durant votre séjour aux États-Unis, n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse à votre conseiller des étudiants étrangers

et/ou au DSO/RO figurant sur votre I-20 ou DS-2019, afin qu'il puisse mettre à jour votre fiche SEVIS. Vous pourrez aussi remplir un formulaire de réexpédition à votre bureau de poste ou par Internet pour faire automatiquement suivre à votre nouveau domicile tout courrier envoyé à l'ancienne adresse. Ce service est assuré pendant six mois et peut être étendu à une année pleine si vous en faites la demande.

### Bureaux de poste

Toute ville possède un bureau de poste principal et les villes importantes abritent en outre plusieurs agences secondaires. De nombreuses universités disposent de leur propre bureau de poste, ou tout au moins d'un guichet où vous pourrez acheter des timbres et expédier du courrier. Les horaires d'ouverture sont variables et peuvent être réduits pendant le week-end. La plupart des postes distribuent le courrier une à deux fois par jour, sauf les dimanches et jours fériés.

### Tarifs postaux

Il existe de nombreuses formules pour l'expédition du courrier. Tout dépend de la nature de l'envoi, de sa destination et de la rapidité d'acheminement désirée. Les tarifs sont disponibles dans les bureaux

de poste. On peut aussi les trouver sur le site Internet de l'U.S. Postal Service, <http://www.usps.com>, qui permet également d'effectuer des affranchissements ou de commander des produits tels qu'enveloppes et emballages normalisés.

### Boîtes postales

La plupart des bureaux de poste disposent de petites boîtes fermées par une serrure que l'on peut louer pour y faire déposer son courrier. Le tarif varie selon les villes. Pour obtenir une boîte postale (couramment appelée *P.O. Box*), adressez-vous au bureau de poste le plus proche, muni d'une pièce d'identité sur laquelle figure votre adresse, par exemple un permis de conduire délivré par l'État. Lors de l'attribution de votre boîte, on vous donnera la combinaison d'ouverture ou la clé. Le guichetier vous précisera l'adresse exacte que devront mentionner vos correspondants pour que leurs envois vous parviennent. La plupart des universités mettent gratuitement à la disposition des étudiants une boîte postale leur permettant de recevoir leur courrier sur le campus.

Parallèlement au service postal fédéral, de nombreuses entreprises commerciales (telles que UPS, DHL et Federal Express) proposent des services d'acheminement du courrier, en mode normal

ou express, avec différentes options en matière de distribution. Ces transporteurs assurent habituellement l'emballage moyennant un supplément.

## Santé et bien-être

### Services médicaux universitaires

La plupart des universités américaines disposent d'un centre médical qui dispense aux étudiants des soins gratuits ou à prix réduit. Mais cette assistance médicale se limite le plus souvent aux affections mineures ou aux soins d'urgence. En cas de problème grave, l'université dirige généralement l'étudiant vers une structure appropriée en ville.

### Protection médicale de la famille

Les centres médicaux universitaires sont d'ordinaire réservés aux seuls étudiants. Si vous êtes accompagné de votre conjoint et/ou d'enfants, il vous faudra donc les faire soigner ailleurs. Prenez si possible contact avec un médecin peu après votre arrivée, de façon à pouvoir obtenir rapidement un rendez-vous au cas où l'un des membres de votre famille tomberait malade. Vous pouvez vous adresser à un généraliste (*primary care physician* ou *general practitioner*) qui traitera l'ensemble de la famille, ou à un

pédiatre, spécialiste des bébés et des jeunes enfants, ou encore à un gynécologue, spécialiste de la santé féminine. Demandez à des amis, au service médico-social de l'université ou au conseiller des étudiants étrangers de vous recommander des médecins du voisinage. Lorsque vous téléphonerez pour obtenir un rendez-vous, demandez les honoraires pratiqués. Vérifiez quels sont les soins couverts par votre assurance. Pour plus d'informations sur les différents types de contrats d'assurance maladie, reportez-vous à la rubrique « Assurance maladie » du chapitre 2.

### Achats

Il n'est pas de ville, aussi modeste soit-elle, qui ne possède un centre commercial, ou *shopping mall*, offrant un large éventail de commerces et de services. Les heures d'ouverture varient selon les endroits et le type de magasin. Ni les entreprises ni les boutiques ne ferment à l'heure du déjeuner, contrairement à l'usage en vigueur dans de nombreux pays.

### Magasins les plus courants

**Librairie du campus.** Rares sont les campus qui n'ont pas leur librairie. Vous y trouverez les manuels et fournitures universitaires, des vêtements marqués de l'emblème de l'université, ainsi que différents

autres articles. La plupart des livres sont proposés neufs ou d'occasion. Les ouvrages d'occasion coûtent beaucoup moins cher, mais risquent d'être abîmés ou de porter des annotations de leur précédent propriétaire. Il est important de conserver le ticket de caisse après achat : si vous abandonnez une matière ou si vous estimez ne pas avoir besoin d'un manuel, vous pourrez le rendre. À la fin du semestre, si vos livres sont en bon état et ne vous sont plus utiles, la librairie vous les reprendra généralement pour une partie de leur prix d'origine.

**Supermarchés.** Le supermarché, parfois appelé *grocery store*, est un vaste magasin qui vend alimentation, parapharmacie et cosmétiques ainsi que divers autres produits tels que ustensiles de cuisine, fleurs et plantes d'intérieur, voire habillement. Les prix y sont généralement moins élevés que dans les petits commerces indépendants. Certains supermarchés proposent des produits alimentaires d'origine étrangère, surtout s'ils sont situés dans une zone où vit une importante population immigrée.

**Pharmacies.** Aux États-Unis, les pharmacies, également appelées *drugstores*, offrent généralement un large choix de cosmétiques, articles de toilette, papeterie, etc., en même temps que des produits pharma-

ceutiques proprement dits. On peut y acheter des médicaments en vente libre, comme l'aspirine et autres remèdes courants contre le rhume, ainsi que des médicaments délivrés uniquement sur prescription médicale. Aux États-Unis, de nombreux médicaments ne peuvent être obtenus que sur présentation d'une ordonnance délivrée par un médecin.

**Grands magasins.** Les grands magasins (*department stores*) possèdent de nombreux rayons où l'on peut acheter vêtements, chaussures, électroménager, articles de cuisine, porcelaine, cadeaux, bijoux, etc. Les enseignes se différencient par leurs prix et la qualité de leurs produits.

**Magasins à prix réduits.** Les magasins à prix réduits (*discount stores*) sont comparables aux grands magasins, mais pratiquent généralement des tarifs moins élevés parce qu'ils achètent de grosses quantités et utilisent de vastes points de vente aux structures simples et économiques. Certaines chaînes font payer un droit d'adhésion et l'entrée s'y fait uniquement sur présentation de la carte.

## Restaurants

Les villes américaines offrent un grand choix de restaurants dans toutes les gammes de prix, qu'il

s'agisse de spécialités de la région ou de cuisines de divers pays du monde. Si certains de ces établissements dits *ethnic* servent des plats authentiquement exotiques, d'autres les ont adaptés pour répondre aux goûts américains. Manger au restaurant ne présente aucun risque, car des inspections sont organisées régulièrement pour vérifier la propreté des lieux et le respect des normes sanitaires. Aux Etats-Unis, l'eau du robinet est potable. On peut en général commander de l'eau en bouteille, qui est payante. Si vous projetez de déjeuner ou de dîner dans un restaurant traditionnel, appelez un ou deux jours à l'avance pour réserver. La réservation n'est pas toujours nécessaire, mais il est préférable d'anticiper, notamment le week-end et les jours fériés.

## Transports

### Transports en commun

Aux Etats-Unis, les transports en commun diffèrent considérablement d'une ville à l'autre. Alors que certaines agglomérations sont dotées de réseaux publics fiables et très denses, d'autres en sont pratiquement démunies. Selon l'endroit où vous habitez par rapport au campus, les transports publics peuvent constituer le moyen le plus simple, le moins cher et le plus sûr de vous rendre à l'université. Si

vous pensez vous installer hors du campus et ne disposez pas d'une voiture, informez-vous de la fréquence des dessertes de votre rue ou de votre quartier, des horaires de passage ainsi que des tarifs. Si vous devez emprunter quotidiennement les transports en commun, vous aurez tout intérêt à prendre un abonnement mensuel, que vous pourrez acheter aux guichets locaux de la compagnie ou dans d'autres points de vente tels que drugstores et bureaux de poste.

### Voitures

Peut-être aurez-vous l'impression que tout Américain possède une voiture et qu'elle lui est indispensable. Certes, l'aspect pratique est évident, mais l'achat et l'entretien d'un véhicule reviennent souvent fort cher. Certaines universités n'autorisent pas les étudiants de première année à se garer sur le campus, faute de place.

**Achat d'une voiture.** Ne tentez pas d'acquérir une voiture si vous n'êtes pas certain de sa solidité et de sa sécurité. Faites-vous accompagner d'une personne compétente ayant une bonne connaissance du marché de l'automobile aux Etats-Unis. Il est en général possible de négocier avec le vendeur. Le prix du véhicule dépendra de son âge et de son type, ainsi que des options. Examinez différents modèles

et marques, comparez les tarifs. Les occasions sont moins chères, mais elles peuvent exiger des réparations coûteuses. Le *Kelley Blue Book* (consultable sur <http://www.kbb.com>.) constitue une source utile d'information : on y trouve référencé le prix moyen des véhicules de seconde main, par marques et par modèles. Jetez-y un œil, de façon à vous faire une idée des tarifs. Si vous achetez à un particulier, demandez à un garagiste d'examiner la voiture avant de conclure la transaction, afin de vous assurer qu'elle ne présente pas de problème majeur. Si le vendeur est un concessionnaire, cette précaution est inutile puisque vous bénéficiez d'une garantie.

Avant l'achat, renseignez-vous auprès du service des véhicules automobiles de votre Etat sur les obligations imposées aux propriétaires de voiture. Veillez à ce que le vendeur vous remette bien tous les documents exigés.

**Permis de conduire et code de la route.** Si vous envisagez de conduire aux Etats-Unis, vous devez posséder un permis en cours de validité. Il est conseillé de passer le permis dans l'Etat où vous allez résider, car certains Etats ne reconnaissent pas le permis de conduire international. Quoi qu'il en soit, sa validité ne sera que d'un an à dater de votre arrivée sur le

territoire américain. Renseignez-vous sur ce point auprès du bureau local du service des véhicules automobiles.

Il est essentiel de connaître et de respecter le code de la route. Les contrevenants risquent des amendes, des peines de prison et même le retrait du permis. Les règles de la circulation routière varient d'un Etat à l'autre. On vous demandera de vous soumettre à un test écrit et peut-être même à un examen pratique de conduite avant de vous remettre votre permis.

**Assurance automobile.** Sur pratiquement l'ensemble du territoire, l'assurance est obligatoire, mais la couverture requise n'est pas la même dans tous les Etats. S'il n'est pas assuré, le propriétaire est financièrement responsable de tout accident ou dommage causé par son véhicule. Renseignez-vous auprès du conseiller des étudiants étrangers de votre université sur les obligations en la matière dans votre Etat et demandez-lui de vous guider dans le choix d'un contrat.

**Location d'un véhicule.** La location constitue un moyen commode pour circuler en ville et à l'extérieur en échappant aux tracas liés à l'achat et à la possession d'une voiture. Sachez simplement que la location d'un véhicule est soumise à certaines réglementations et res-

trictions. De nombreuses agences exigent par exemple que le client soit âgé d'au moins 25 ans. D'autres accepteront de louer à des conducteurs plus jeunes, mais factureront une surprime.

**Autopartage.** L'adhésion à un service d'autopartage permet, moyennant cotisation, d'emprunter ou de réserver une voiture en fonction de ses besoins. L'utilisateur peut vérifier par téléphone ou Internet la disponibilité d'un véhicule, en prendre possession dans un certain nombre de lieux déterminés ou se le faire déposer à domicile. Cette formule coûte généralement moins cher que la location traditionnelle et l'adhérent est souvent dispensé de payer le carburant, l'assurance ou le prix d'une première tranche de kilomètres. Le service d'autopartage le plus connu aux Etats-Unis est sans doute Zip Car.

## Bicyclettes

Sur le campus et en ville, la bicyclette constitue bien souvent un moyen de transport pratique et bon marché. De nombreuses agglomérations abritent en outre des clubs cyclistes qui organisent des randonnées ou des courses. Certaines universités et polices municipales exigent l'immatriculation des vélos. Interrogez votre conseiller des étudiants étrangers sur les obliga-

tions en ce domaine et les règles de circulation pour les cyclistes, sur le campus comme en ville.

## Motos

La moto et les deux-roues motorisés constituent également des moyens de transport relativement peu coûteux. La plupart des Etats exigent que ces véhicules soient immatriculés, que leurs conducteurs possèdent un permis de conduire et portent un casque. En outre, de nombreuses universités imposent l'enregistrement des motos et autres deux-roues auprès du service de sécurité du campus.

## Voyages d'agrément

### Compagnies aériennes

Les Etats-Unis possèdent plusieurs grandes compagnies aériennes nationales ainsi qu'une multitude d'opérateurs locaux. En raison de la concurrence, les prix vous paraîtront sans doute étonnamment bas. On peut effectuer sa réservation directement auprès de la compagnie, par l'intermédiaire d'une agence de voyages, ou encore sur l'Internet. Il existe plusieurs sites comparatifs très fréquentés qui vous permettront de trouver le tarif le plus avantageux (rappelez-vous que les diverses commissions et taxes peuvent alourdir substantiellement le prix du billet).

## Trains

Amtrak est la compagnie ferroviaire nationale. Si le train coûte souvent plus cher aux États-Unis que dans d'autres pays, Amtrak propose sa formule USA Rail Pass qui donne droit, pour un prix forfaitaire, à un certain nombre de trajets sur une période déterminée. Pour plus d'informations, consultez le site Internet d'Amtrak. Quant aux compagnies régionales, elles offrent dans l'ensemble des tarifs moins élevés que ceux d'Amtrak et peuvent s'avérer pratiques pour visiter les villes situées aux alentours du campus.

## Cars

Le car (*bus*) constitue souvent le moyen de déplacement le plus économique aux États-Unis. La réservation n'est généralement pas obligatoire, mais si vous souhaitez voyager sur une ligne très fréquentée, elle est recommandée. La principale compagnie de cars couvrant l'ensemble du territoire est Greyhound qui, avec son Discovery Pass, propose pour un prix forfaitaire des parcours illimités sur des périodes de 7, 15, 30 ou 60 jours. Il existe parallèlement de nombreux transporteurs privés qui desservent plusieurs fois par jour les villes importantes, notamment sur la côte est où les voyageurs se déplacent souvent entre Bos-

ton, New York, Philadelphie et Washington. Pour toute précision, adressez-vous à votre conseiller des étudiants étrangers.

## Mesures de sécurité

Il existe dans toute ville des zones peu sûres qu'il convient de localiser au plus vite. Chaque université s'emploie à assurer la sécurité sur le campus grâce à des policiers ou des vigiles. Si, au cours de votre séminaire d'accueil, on ne vous a pas indiqué les consignes de sécurité à respecter, sur le campus comme en ville, informez-vous auprès du conseiller des étudiants étrangers ou du service de sécurité du campus. Rappelez-vous qu'il suffit d'un peu de réflexion, de prudence et de bon sens pour réduire considérablement le risque de faire une expérience déplaisante, voire franchement dommageable. Si vous êtes victime d'un vol ou d'une agression, signalez-le aussitôt à la police du campus ou de la localité ainsi qu'à votre conseiller des étudiants étrangers.

## Clubs et associations sportives

### Clubs

Les clubs constituent un excellent moyen de rencontrer des personnes ayant les mêmes loisirs, de vous faire des amis, d'acquérir des

connaissances et de vous distraire. A tout thème ou presque correspond une association d'étudiants, qu'il s'agisse de sujets d'intérêt universitaire, d'organisation de services, d'activités sociales ou de groupes d'étudiants étrangers. Le site Internet de votre université vous fournira la liste des clubs et associations du campus, mais vous pouvez aussi interroger le conseiller des étudiants étrangers.

### Activités culturelles

Les activités culturelles proposées sur un campus sont multiples : représentations théâtrales, concerts, films, conférences et expositions. Si l'université est située à proximité d'une grande ville, vous trouverez en outre bien d'autres manifestations annoncées dans les pages arts et loisirs du journal local.

### Sports

La plupart des établissements du supérieur abritent des équipes sportives qui participent à des rencontres interuniversitaires. Il s'agit souvent de compétitions de très haut niveau qui attirent un large public de supporters, étudiants ou non. Les universités organisent aussi presque toutes des rencontres internes. Le niveau y est moins relevé et n'importe quel étudiant intéressé par le sport peut en général y participer.

## Questions d'ordre familial

### Scolarisation des enfants

Aux Etats-Unis, l'éducation est du ressort des Etats et chaque système scolaire est différent. Votre conseiller des étudiants étrangers vous fournira des informations sur les écoles locales et les modalités d'inscription. N'oubliez pas d'emporter des copies des actes de naissance de vos enfants et de leurs dossiers scolaires pour assurer leur admission dans la classe la mieux adaptée à leur niveau.

### Garde des enfants

Il existe diverses possibilités de garderie, à temps plein ou partiel. Les prix varient selon le cadre choisi, le degré de suivi accordé à l'enfant et la région.

**Garde à domicile** (*home day care*). Il s'agit, le plus souvent, d'assumer la garde de bébés ou d'enfants d'âge préscolaire (moins de cinq ans). La nourrice (appelée baby-sitter ou *nanny*) garde votre enfant ou un petit groupe d'enfants chez elle, voire à votre propre domicile. Parfois, elle s'occupe aussi des enfants scolarisés avant ou après l'école.

**Crèches et garderies** (*day care centers*). Ces centres accueillent les enfants d'âge préscolaire (et pas seulement les nourrissons). Ils

emploient souvent plusieurs puéricultrices qui gèrent des groupes relativement importants d'enfants. Il existe de nombreuses crèches privées; certaines dépendent directement d'entreprises et assurent en priorité la garde des enfants du personnel.

**Ecoles maternelles et jardins d'enfants** (*nursery schools* ou *pre-schools*). Ces établissements accueillent, entre deux et cinq jours par semaine, les enfants âgés de trois à cinq ans. Ils fonctionnent le matin ou l'après-midi. En dehors des activités purement ludiques, ils préparent à l'entrée au *kindergarten*, qui constitue en général la première année de scolarité officielle aux Etats-Unis.

### Activités pour les conjoints

Bien qu'ils ne soient d'ordinaire pas autorisés à travailler, les conjoints des étudiants étrangers trouveront à s'occuper et s'épanouir grâce à un large choix d'activités intéressantes. Certains profitent de leur séjour aux Etats-Unis pour pratiquer leur loisir préféré ou améliorer leur anglais. Beaucoup s'impliquent de bon cœur dans les groupes réunissant les conjoints d'étudiants étrangers ou dans le secteur associatif local. D'autres encore s'inscrivent à des cours pour lesquels le temps leur avait jusque-là manqué. Interrogez

le conseiller des étudiants étrangers sur les cours d'anglais seconde langue, la formation continue ou universitaire, le bénévolat dans les hôpitaux, les écoles, les bibliothèques ou autres établissements.

### Sites Internet utiles

**U.S. Postal Service**

<http://www.usps.com>

**Information sur les prix des véhicules d'occasion**

<http://www.kbb.com>

**Voyagistes**

Expedia: <http://www.expedia.com>

Kayak: <http://www.kayak.com/>

Orbitz: <http://www.orbitz.com>

Travelocity: <http://www.travelocity.com>

**Voyages en train**

Amtrak: <http://www.amtrak.com>

**Voyages en car**

Greyhound: <http://www.greyhound.com>

Peter Pan Bus: <http://www.peterpanbus.com>

Trailways: <http://www.trailways.com>

Gotobus.com (tarifs promotionnels et voyages organisés sur le territoire américain)

<http://gotobus.com>

**Sécurité sur le campus et mesures personnelles de sécurité**

Security on Campus, Inc.

<http://www.securityoncampus.org>



## S'adapter à un nouvel environnement

### Problèmes linguistiques

Même si vous parlez très bien l'anglais, il se peut que vous ne parveniez pas immédiatement à comprendre l'accent local ni à maîtriser l'argot américain ou les expressions régionales. L'humour, l'esprit et l'ironie font partie intégrante de l'anglo-américain. Les étudiants étrangers ont parfois un peu de mal à s'habituer à ce style informel de conversation et à distinguer si leur interlocuteur parle sérieusement ou non. Vous ne connaîtrez peut-être pas non plus tous les termes techniques et abréviations utilisés dans le milieu étudiant ou professionnel. Accordez-

vous le temps de vous adapter à ce nouveau langage et n'hésitez pas à demander à vos interlocuteurs de répéter leur propos, de parler lentement et d'expliquer ce qu'ils veulent dire. Il ne sera pas inutile d'avoir en poche un petit lexique que vous pourrez consulter en cas de besoin.

### Le choc culturel

*«Je regrette de n'avoir pas compris tout de suite que le choc culturel était une réalité: je pensais que cela ne me concernait pas. Je me suis senti perdu durant les quinze premiers jours à l'université. Mais les infor-*

*mations reçues au cours de mon stage de préparation au départ ont facilité mon insertion.»*

Étudiant en chimie et sciences médicales, originaire du Sri Lanka

Le choc culturel résulte de la rencontre avec un pays et une culture différents des vôtres. Ce choc, les étudiants étrangers l'éprouvent à des degrés divers ; certains le ressentent à peine, tandis que d'autres ont beaucoup de mal à se faire à leur nouvel environnement. Il est tout à fait normal de céder à l'excitation et à la curiosité lors de votre arrivée, puis de sombrer dans la confusion, voire l'hostilité à mesure que vous vous heurtez à des choses qui vous paraissent incompréhensibles ou difficilement acceptables. Vous aurez sans doute le mal du pays, votre famille et vos amis vous manqueront. Et puis, le temps passant, vous en viendrez à mieux comprendre la culture et les usages en vigueur sur le campus et à vous trouver – on peut l'espérer – à l'aise dans votre nouvel environnement. Si vous vous sentez en difficulté, consultez votre conseiller des étudiants étrangers.

### Les usages en société

#### Salutations

Lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois, la plupart des Américains se donnent une vigoureuse

poignée de main. Les amis proches, les membres d'une même famille ou les personnes entretenant une relation amoureuse peuvent, lorsqu'ils se retrouvent, s'étreindre ou même s'embrasser. Les usages varient d'une région à l'autre des États-Unis et selon les générations.

#### Sous quel nom s'adresser à quelqu'un ?

L'emploi du prénom est plus courant aux États-Unis que dans beaucoup d'autres pays. Il est presque toujours accepté d'appeler d'emblée par son prénom une personne sensiblement du même âge ou plus jeune que soi. En revanche, vous devez user du Mr. (pour les hommes) et de Ms. (pour les femmes), suivis du nom de famille, quand vous parlez à des supérieurs hiérarchiques, à vos professeurs, à des gens plus âgés que vous, à moins qu'ils ne vous aient explicitement demandé d'utiliser leur prénom. N'hésitez pas à demander aux gens comment ils souhaitent que vous les appeliez ni à leur dire comment vous souhaitez vous-même qu'ils vous appellent.

#### Camaraderie et amitié

Les relations entre individus sont plus informelles aux États-Unis que dans d'autres cultures. Les Américains qualifient facilement d'« amis » (*friends*) de simples

connaissances ou des gens qu'ils côtoient sur les bancs de l'université, bien qu'il n'existe pas entre eux de véritables liens d'affection. Il est fréquent de voir hommes et femmes entretenir des relations platoniques durables, ce qui ne laisse pas d'étonner certains étrangers. Des personnes de sexe opposé peuvent aller ensemble au cinéma, dîner au restaurant, assister à un concert ou participer à toute autre manifestation sans être pour autant liées sentimentalement.

### Invitations

Les Américains sont généralement ponctuels. Si vous avez accepté une invitation ou organisé un rendez-vous, efforcez-vous d'arriver à l'heure. Au cas où vous vous trouveriez dans l'obligation d'annuler ou si vous savez que vous serez en retard, appelez pour vous décommander ou modifier l'heure de la rencontre. Lorsque vous êtes invité officiellement chez quelqu'un, il est de bon ton d'apporter un présent à votre hôte, une bouteille de vin, une boîte de chocolats ou des fleurs. En revanche, le cadeau n'est pas de rigueur entre amis qui se reçoivent régulièrement les uns chez les autres.

### Sorties en couple

Pour nombre d'étudiants étrangers, les usages qui président aux rela-

tions amoureuses sont difficiles à comprendre. D'une manière générale, hommes et femmes se placent sur un pied d'égalité et entretiennent des rapports simples et informels. Traditionnellement, ce sont les hommes qui formulent les invitations, mais il n'est nullement choquant qu'une femme invite un homme à sortir avec elle. La dépense peut être soit assumée par l'une des deux personnes, soit partagée. L'homme proposera généralement de payer, mais ne protestera pas si la femme demande à régler sa part. Dans la société américaine, sortir avec une personne du sexe opposé n'implique aucun engagement d'ordre sexuel. Les relations homosexuelles sont courantes aux États-Unis.

### Hygiène personnelle

La majorité des Américains prennent une douche ou un bain au moins une fois par jour pour faire disparaître les odeurs corporelles et se brossent les dents avec du dentifrice matin et soir. Ils utilisent en outre du déodorant pour éliminer les odeurs de transpiration et se lavent régulièrement les cheveux. Beaucoup de femmes s'épilent les aisselles et les jambes. Elles se maquillent également le visage. Il est d'usage chez les Américains de laver les vêtements qui sentent la transpiration avant de les porter de nouveau.

### En cas de problème grave dans votre pays d'origine

Il peut arriver qu'un problème grave – médical, financier, familial – survienne chez vous durant votre séjour aux Etats-Unis, vous obligeant à prendre des dispositions. Si vous décidez de partir, assurez-vous que vos études ne vont pas en souffrir. Consultez votre conseiller pédagogique, le conseiller des étudiants étrangers et (pour ceux qui préparent une maîtrise ou un doctorat) votre directeur de thèse. Si vous n'accomplissez pas une part importante de vos obligations universitaires, vous pourrez bénéficier de l'appréciation « note à finaliser » qui vous laissera la possibilité d'achever votre recherche au cours du semestre suivant. Vous serez éventuellement autorisé à manquer quelques cours, mais en ce cas on ne vous accordera pas la note ou l'unité de valeur correspondant au travail déjà fourni. Interrogez votre conseiller des étudiants étrangers pour savoir dans quelle mesure votre statut au regard du SEVIS s'en trouvera affecté.

Le voyage peut s'avérer coûteux et votre absence risque d'avoir des répercussions sur vos frais de scolarité et les aides financières dont vous bénéficiez. Si vous devez vous éloigner pour une période prolongée, n'oubliez pas de contacter le

bureau d'assistance financière de l'université pour faire le point sur votre situation. Le conseiller des étudiants étrangers pourra examiner avec vous les différentes solutions possibles et vous aider à effectuer les démarches nécessaires auprès des services administratifs de l'université.

A chaque fois que vous quittez le territoire américain, assurez-vous auprès du conseiller des étudiants étrangers que vous êtes bien en possession du visa et des documents qui vous permettront de regagner les Etats-Unis. Si votre visa arrive à expiration pendant votre absence, s'il ne vous autorise qu'une seule entrée ou si votre absence se prolonge, vous risquez de devoir déposer une nouvelle demande auprès de l'ambassade des Etats-Unis pour obtenir un autre visa d'étudiant.

### Sites Internet utiles

InfoUSA, site du département d'Etat américain regroupant des informations sur la vie, l'enseignement, les institutions, les médias et l'économie aux Etats-Unis <http://usinfo.org/enus>

Exemple d'informations à destination des étudiants étrangers mises en ligne par l'université de New York <http://www.nyu.edu/oiss/beyond/cultural/index.html>

---

# Glossaire

---

**Academic adviser (AA): Conseiller pédagogique.** Membre du corps enseignant chargé d'aider et de conseiller l'étudiant dans ses études.

**Academic year: Année universitaire.** Période de l'année consacrée à l'enseignement universitaire; elle s'étend généralement de septembre à mai. Elle peut être divisée en semestres ou trimestres.

**Accreditation: Accréditation.** Homologation accordée à un *college*, une université ou un cursus par des associations professionnelles reconnues à l'échelle nationale ou des organismes régionaux spécifiques.

**ACT university-entrance exam: Examen d'entrée à l'université de l'ACT.** Epreuves sous forme de questionnaires à choix multiples portant sur l'anglais, les mathématiques, la compréhension écrite et les sciences (avec un module facultatif d'expression écrite) servant à l'admission dans le premier cycle universitaire.

**Add/Drop:** Système permettant à un étudiant, en début de trimestre ou de semestre, d'ajouter ou de supprimer des cours avec l'autorisation du professeur.

**Advance registration: Inscription anticipée.** Démarche consistant pour un étudiant à s'inscrire avant les autres aux cours qu'il a choisis.

**Affidavit of support: Attestation de financement.** Document officiel constituant une promesse de financement de la part d'un particulier ou d'une entreprise.

**Assistantship: Assistanat.** Bourse d'études assortie d'une aide financière offerte à un étudiant de deuxième ou troisième cycle en échange de certains services d'enseignement ou de surveillance de laboratoire (en qualité de chargé de travaux dirigés) ou de recherche (en qualité d'assistant de recherche).

**Associate degree: Equivalent du DEUG.** Diplôme délivré après une période de deux années d'études; il peut marquer la fin d'un cursus (dans l'enseignement technique et professionnel) ou donner l'équivalence des deux premières années du *bachelor's degree*.

**Attestation: Attestation.** Certification officielle d'un diplôme ou d'un extrait de dossier. Porte généralement la signature d'un spécialiste reconnu ou d'un témoin.

**Audit: Audition libre.** Le fait de suivre un cours sans chercher à obtenir une note ou une unité de valeur en vue d'un diplôme.

**Authentication: Authentification.** Processus permettant de déterminer la conformité à la réalité. On demande souvent aux nouveaux étudiants de fournir un document d'authentification de leurs extraits de dossier scolaire et de leurs diplômes lorsqu'ils s'inscrivent à un cycle d'études aux États-Unis.

**Bachelor's degree: Licence.** Diplôme délivré à l'issue de quatre années environ d'études à plein temps dans les domaines des lettres et des sciences (*liberal arts and sciences*) ou du droit, de la médecine et du commerce (*professional subjects*).

**Class rank: Classement, rang.** Chiffre indiquant le classement d'un étudiant par rapport à l'ensemble de sa promotion. Le rang d'un étudiant qui se trouve être premier d'une promotion de cent est 1/100, tandis que celui qui

arrive dernier est 100/100. Le classement peut aussi s'exprimer en pourcentage (par exemple, les premiers 25 % ou les derniers 50 %).

**Coed : Mixte.** Qualifie un *college* ou une université qui admet des étudiants des deux sexes, ou une résidence universitaire où peuvent loger étudiants et étudiantes.

**College.** Etablissement d'enseignement supérieur qui dispense les cursus de premier cycle (*undergraduate*) et, dans certains cas, un diplôme équivalent au master. Dans un autre sens, un *college* est une division au sein d'une université : par exemple, *college of business*.

**College catalog : Brochure.** Publication officielle d'un *college* ou d'une université qui fournit des informations sur les cursus, les installations, les conditions d'admission et la vie sur le campus.

**Core requirements : Cours obligatoires.** Cours à suivre obligatoirement pour l'obtention d'un diplôme.

**Course : Matière.** Série de cours régulièrement programmés, représentant une à cinq heures (ou davantage) par semaine, pendant un trimestre, un semestre, etc. Un cycle d'études sanctionné par un diplôme comporte un certain nombre de matières obligatoires et de matières à option, conditions variables d'un établissement à l'autre.

**Credits : Unités de valeur (UV).** Unités utilisées par un établissement pour calculer le volume des cours exigés en vue de l'obtention du diplôme final et la note nécessaire pour être reçu. Les brochures universitaires indiquent le nombre d'UV nécessaires pour l'obtention des diplômes et la valeur de chaque cours en nombre d'unités ou d'heures.

**Day student : Externe.** Etudiant résidant dans un logement indépendant de l'établissement universitaire et situé en dehors du campus. L'externe vient chaque jour sur le campus pour ses cours.

**Degree: Diplôme.** Diplôme ou titre décerné par un *college*, une université, une faculté ou une grande école de commerce à l'issue d'un cursus donné.

**Department: Unité de formation et de recherche (UFR).** Subdivision administrative d'un établissement d'enseignement supérieur responsable d'un cursus dans une discipline donnée (par exemple, UFR d'anglais ou d'histoire).

**Designated school official (DSO).** Responsable chargé, sur le campus, de rassembler les informations sur les étudiants étrangers et de les transmettre au Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Il a également pour tâche d'aider les étudiants étrangers sur les questions de visa et d'autorisation de travail. Son nom figure sur le formulaire I-20 ou DS-2019.

**Dissertation: Thèse.** Ouvrage présenté sur un sujet de recherche original, généralement obligatoire pour l'obtention du doctorat.

**Distance education: Télé-enseignement.** Formule d'enseignement à distance où l'étudiant et l'enseignant ne se trouvent pas dans le même lieu au même moment. Il peut être dispensé par téléphone, radio, télévision, enregistrements audio-vidéo, didacticiels et/ou Internet.

**Doctorate (Ph.D.): Doctorat.** Diplôme universitaire le plus élevé, décerné après au moins trois années d'études *graduate* au-delà du *bachelor's degree* ou du *master's degree* aux étudiants ayant démontré leurs capacités universitaires lors d'examens oraux et écrits et au cours de recherches originales présentées sous la forme d'une thèse.

**Dormitories: Résidences universitaires.** Logements réservés aux étudiants sur le campus d'un *college* ou d'une université. Une résidence type comprend des chambres, des sanitaires, des salles communes et parfois une cafétéria. L'abréviation courante est *dorms*.

**Electives: Matières à option.** Cours choisis par l'étudiant (par opposition aux matières obligatoires) et dont les unités de valeur sont prises en compte en vue de l'obtention d'un diplôme donné.

**Extracurricular activities: Activités extra-universitaires.** Toute activité ne possédant pas de rapport avec les études poursuivies.

**Faculty: Corps enseignant.** Personnel donnant les cours dans les colleges et universités aux Etats-Unis. Le corps enseignant comprend les professeurs, les maîtres de conférences, les chargés de cours et les assistants.

**Fees: Droits d'inscription.** Montant des droits que perçoivent les établissements d'enseignement, en plus des frais de scolarité proprement dits (voir *Tuition*), pour couvrir le coût de fonctionnement des divers services universitaires.

**Fellowship: Bourse d'études.** Aide financière habituellement attribuée à un étudiant de deuxième ou troisième cycle. En général, il n'est demandé au bénéficiaire aucun service en échange.

**Final exam: Examen final.** Souvent appelé simplement *final*, cet examen est une épreuve portant sur une discipline déterminée et couvrant la totalité de la matière depuis le début des cours.

**Financial aid: Aide financière.** Terme général désignant tous les concours financiers, prêts ou emplois à temps partiel qui aident l'étudiant à payer les droits d'inscription, les frais de scolarité et les dépenses courantes.

**Fraternities.** Associations masculines à but social, universitaire et philanthropique existant sur de nombreux campus aux Etats-Unis.

**Freshman: Etudiant de première année** (dans un lycée, un college ou une université).

**GMAT: Graduate Management Admission Test.** Test d'admission à une école de gestion (au niveau *graduate*).

**Grade Point Average (GPA): Moyenne.** Système de notation qui consiste à calculer une moyenne numérique à partir des notes obtenues dans chaque matière et du nombre d'unités de valeur.

**GRE: Graduate Record Examination.** Examen d'entrée dans les deuxième et troisième cycles consistant principalement en questionnaires à choix multiples et portant sur la compréhension écrite, le raisonnement mathématique, les capacités d'analyse et l'expression écrite.

**High school: Lycée.** Nom des établissements d'enseignement secondaire aux États-Unis.

**Higher education: Enseignement supérieur.** Enseignement postsecondaire (après le lycée) dispensé dans les *colleges*, les universités, les facultés et grandes écoles de commerce, les instituts de technologie, etc.

**Honors program: Programme d'excellence** réservé aux meilleurs étudiants.

**International English Language Testing System (IELTS).** Examen d'anglais destiné à évaluer les connaissances des candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

**International Student Adviser (ISA): Conseiller des étudiants étrangers.** Personne chargée, dans une université, de renseigner et conseiller les étudiants étrangers en matière de visas, règlements administratifs ou universitaires, usages, langue, questions financières, logement, voyages et déplacements, assurances et problèmes juridiques.

**Junior: Etudiant de troisième année** (dans un lycée, un *college* ou une université).

**Liberal Arts: Lettres et sciences.** Expression qui désigne

l'étude de disciplines relevant des lettres, des sciences humaines et des sciences exactes dans le but de développer l'expression écrite et orale ainsi que les qualités de raisonnement.

**LSAT: Law School Admission Test.** Examen d'entrée en faculté de droit, obligatoire pour effectuer certaines études juridiques de deuxième et troisième cycles.

**Major: Matière principale.** Discipline sur laquelle un étudiant souhaite concentrer ses efforts.

**Master's degree: Master.** Diplôme décerné par un établissement d'enseignement supérieur lorsque l'étudiant a rempli certaines conditions universitaires qui comprennent généralement au moins une année d'études au-delà de la licence.

**MCAT: Medical College Admission Test.** Examen d'entrée en faculté de médecine.

**Midterm exam: Examen partiel.** Examen organisé à la moitié d'une période d'études (trimestre, semestre, etc.) et qui porte sur l'ensemble du travail effectué jusque-là.

**Miller Analogies Test.** Test de raisonnement analytique parfois exigé pour accéder à des études de deuxième cycle dans des disciplines telles que l'enseignement et la psychologie.

**Minor: Matière secondaire.** Seconde discipline sur laquelle un étudiant concentre ses efforts.

**Non-resident student: Non-résident.** Étudiant qui ne remplit pas les conditions requises pour être considéré comme résident dans l'État où se trouve l'établissement. Les conditions d'admission et les frais de scolarité peuvent être différents pour les résidents et les non-résidents. Les étudiants étrangers sont généralement considérés comme non-résidents et il existe pour eux peu de possibilités d'obtenir le statut de résident par la suite, en ce qui concerne les frais de scolarité. Autre dénomination: *out-of-state student*.

**Notarization : Légalisation.** Légalisation d'un document (d'une déclaration ou d'une signature) par une autorité publique (appelée aux États-Unis *notary public* : notaire) qui en certifie l'authenticité ou la véracité, ou par un homme de loi habilité à recevoir des déclarations sous serment.

**Placement test : Test de niveau.** Examen permettant d'évaluer les connaissances d'un étudiant dans une discipline donnée pour lui faire suivre les cours correspondant à son niveau. Les résultats donnent parfois droit à des unités de valeur.

**Postdoctorate.** Etudes destinées aux titulaires d'un doctorat.

**Postgraduate : Deuxième et troisième cycles.** Etudes conçues pour les diplômés du deuxième cycle.

**Prerequisites : Études préalables.** Etudes qu'un candidat doit avoir terminées pour avoir le droit de passer au cours ou au cycle supérieur.

**Professional degree.** Ce diplôme, généralement décerné après le *bachelor's degree*, ouvre l'accès à une profession libérale, médecine, odontologie, médecine vétérinaire ou droit.

**Registration : Inscription.** Procédure au cours de laquelle un étudiant choisit les cours qu'il suivra pendant un trimestre, semestre, etc.

**Resident assistant (RA) : Assistant résidant.** Personne qui collabore avec le directeur des résidences universitaires et fait généralement office d'interlocuteur privilégié des étudiants en cas de problèmes ou de requêtes concernant l'hébergement. Les RA sont habituellement des étudiants qui bénéficient du logement gratuit et d'autres avantages en échange de leurs services.

**Responsible officer (RO).** Responsable des programmes d'échanges chargé de centraliser les informations concernant les visiteurs et de les transmettre au Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Il a également une

fonction d'assistance sur les questions de visa. Son nom figure sur le formulaire DS-2019.

**Sabbatical: Congé sabbatique.** Congé payé de longue durée accordé à un enseignant pour lui permettre de se consacrer à la recherche.

**SAT.** Test d'aptitude en mathématiques et en anglais, sous forme essentiellement de questionnaires à choix multiples, qui est utilisé pour l'admission à des études de premier cycle (*undergraduate*).

**Scholarship: Bourse.** Bourse d'études ou aide financière accordée généralement à un étudiant de premier cycle (*undergraduate*); elle peut prendre la forme d'une exonération des frais de scolarité ou des droits d'inscription.

**School: Ecole, faculté, université, etc.** Terme qui s'applique habituellement à une école primaire ou secondaire. S'emploie également pour désigner un *college*, une université, un établissement ou tout lieu d'enseignement. Par exemple, *law school* (faculté de droit), *graduate school* (établissement d'enseignement supérieur au-delà du *bachelor's degree*).

**Semester: Semestre.** Période d'étude de quinze à seize semaines, soit la moitié de l'année universitaire.

**Seminar: Séminaire, travaux dirigés.** Mode d'enseignement par petits groupes qui combine à la fois la recherche personnelle et les discussions en cours, sous la conduite d'un professeur.

**Senior: Etudiant de quatrième année** (dans un lycée, un *college* ou une université).

**Social Security Number (SSN): Numéro de Sécurité sociale.** Numéro attribué par le gouvernement américain aux personnes bénéficiant de l'assurance vieillesse, veuvage ou invalidité, moyennant une cotisation prélevée sur leur salaire. Toute personne qui travaille régulièrement aux Etats-Unis

doit impérativement être immatriculée à la Sécurité sociale. Nombre d'établissements utilisent ce numéro pour identifier les étudiants.

**Sophomore: Etudiant de deuxième année** (dans un lycée, un *college* ou une université).

**Sororities.** Associations féminines à but social, universitaire et philanthropique existant sur de nombreux campus aux Etats-Unis.

**Special student: Auditeur libre.** Etudiant qui suit des cours sans préparer d'examen.

**Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS).** Système utilisant l'Internet pour centraliser les données sur les étudiants étrangers et personnes participant à un programme d'échange, avant et durant leur séjour aux Etats-Unis. Le SEVIS fait partie du Student and Exchange Visitor Program (SEVP) géré par le département de la Sécurité intérieure.

**Syllabus: Plan de cours.** Liste des sujets traités durant un cours universitaire.

**Teaching assistant (TA): Chargé de travaux dirigés.** Etudiant titulaire d'une licence (*graduate student*) qui assure un enseignement de premier cycle (*undergraduate*) dans sa discipline, en échange d'une forme d'aide financière octroyée par l'université.

**Tenure: Titularisation.** Garantie d'emploi accordée aux enseignants du supérieur jusqu'à leur retraite, sauf circonstances exceptionnelles. La titularisation est octroyée aux professeurs expérimentés qui ont effectué des recherches notables et publié divers travaux. L'objectif est de garantir leur liberté d'enseigner.

**Test of English as a Foreign Language (TOEFL).** Examen d'anglais destiné à évaluer les connaissances des candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

**Thesis: Mémoire.** Travail écrit d'un candidat de licence ou de master présentant les résultats d'une recherche qu'il a effectuée sur un sujet précis.

**Transcript: Extrait de dossier.** Copie certifiée (voir *Notarization*) du dossier scolaire ou universitaire d'un étudiant.

**Transfer: Transfert.** Processus qui consiste à changer d'établissement en cours de préparation d'un diplôme.

**Tuition: Frais de scolarité.** Montant perçu par un établissement pour l'enseignement dispensé (ne comprend pas le coût des livres).

**University: Université.** Etablissement d'enseignement supérieur qui propose des études de premier cycle (*undergraduate*) et au-delà (*graduate*).

**Voice-over-Internet Protocol (VoIP) : Voix sur IP.** Technologie permettant de convertir la voix d'un usager en signal informatique et de la transmettre par Internet. La voix sur IP permet de s'appeler d'ordinateur à ordinateur ou d'ordinateur à téléphone.

**Zip code: Code postal.** Sur les adresses postales, ensemble de chiffres désignant les centres de distribution du courrier aux Etats-Unis.

# Bibliographie

---

Consultez votre centre d'information Education USA pour toute précision complémentaire sur la bibliographie et les autres sources de documentation.

*The Everything College Survival Book: From Social Life to Study Skills—All You Need to Fit Right In*, par Michael S. Malone. Adams Media, Cincinnati, OH, 2005.

*International Student's Guide to the USA*, par Ian Jacobs et Ellen Shatswell. Princeton Review Publishing, LLC, New York, NY, 1998.

*NAFSA's International Student Handbook: The Essential Guide to University Study in the USA*. NAFSA: Association of International Educators, Washington, DC, 2001.

*Succeeding as an International Student in the United States and Canada*, par Charles Lipson. University of Chicago Press, Chicago, IL, 2008.

*The Ultimate College Survival Guide*, par Janet Farrar Worthington et Ronald Farrar. Peterson's, Princeton, NJ, 2009.

# Index

---

Accueil et information des étudiants	50-51
Accueil sur le campus	50-51
Ateliers de préparation d'Education USA	51-52
Achats	70-71
Grands magasins	71
Librairie du campus	70-71
Magasins à prix réduits	71
Pharmacies	71
Supermarchés	71
Activités culturelles	76
Activités extra-universitaires	86
Anglais seconde langue (ESL)	53, 77
Année universitaire	47-48, 56, 82
Appartements	57, 58-59, 60
Bail/contrat de location	59
Charges	59
Dépôt de garantie	59
Assurance	17, 20-21, 23, 51, 87, 90
Automobile	21, 73
Bagages	17, 39
Biens personnels	21
Maladie	21, 23, 70
Vie	20
Voyage	20

Bagages	37-40
Banques	18-19, 20, 24, 61-64
Compte courant	62, 63
Compte d'épargne	62, 63
Guichets et distributeurs automatiques (ATM)	20, 62, 63
Opérations bancaires en ligne	63
Bicyclettes	74
Budget	16-18
Bureau des étudiants étrangers	13, 24, 26, 31, 39, 42, 46
Camaraderie et amitié	79-80
Cars	45, 46, 75
Carte de crédit ou de paiement	21, 24, 45, 64, 65, 67
Carte téléphonique prépayée	66-67
Centres d'information Education USA	3, 12-13, 16, 17, 22, 23, 24, 28, 31, 51-52, 93
Chargé de travaux dirigés ( <i>teaching assistant</i> )	52, 91
Check-list avant le départ	23-24
Chèques	19, 20, 24, 63
Chèques de voyage	19, 20, 24
Choc culturel	78-79
Civilisation américaine	79-80
Vie sociale américaine	79-80
Clubs	36, 74, 75-76
Code de l'honneur	53-54
Colocataire	56, 58, 59
Conseiller des étudiants étrangers	12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 34, 35, 37, 42, 44, 45, 53, 55, 56, 58, 60, 62, 66, 68, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 87
Conseiller pédagogique	49-50, 51, 53, 81, 82
Couples	80
Cursus à temps plein	49
Dépenses	16-18
Assurance	17
Communications	18
Dépenses personnelles	18
Faux frais	18
Frais de scolarité et droits d'inscription	16-17
Frais de séjour	17
Impôts	18

Installation	19
Livres et fournitures	17-18
Transports	18
Voyages	18
Devises et monnaie	20, 61
Documents importants	14-16
Dossier scolaire	16
Certificats de vaccination	15
Personnes à contacter	16
Documents officiels	14-15
Dossier médical et dentaire	16
Ordonnances médicales	15
Douanes	35, 38, 40, 42-44
Emploi	51, 60, 85
Famille (conjointes et enfants)	16, 18, 26, 31, 70, 76-77
Activités pour les conjoints	77
Garde des enfants	76-77
Scolarisation des enfants	76
Formulaire DS-2019	15, 16, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 40, 41, 42, 43, 69, 85, 90
Formulaire I-20	15, 16, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 40, 41, 42, 43, 69, 85
Formulaire I-94	15, 40, 41
Formule repas	60
<i>Fraternity house</i>	57-58
Heure	40
Identification des étudiants	50, 91
Immigration	15, 25, 26, 27, 32, 34, 35, 40-42, 46
Informatique	22
Inscription pédagogique	50, 89
International English Language Testing System (IELTS)	22, 87
Internet	2, 12, 13, 27, 35, 38, 45, 53, 58, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 74, 85, 91, 92
Logement le soir de l'arrivée	45
Logement provisoire	24, 55
Logement	
Logement à l'extérieur du campus	58-60
Appartements	58-59
Coopératives d'habitation étudiantes ( <i>co-ops</i> )	59

Foyers d'étudiants hors campus	59
Hébergement dans une famille américaine	60
Logement sur le campus	55-58
Appartements universitaires	57
<i>Fraternity</i> et <i>sorority houses</i>	57-58
Logements pour couples mariés	58
Résidences universitaires	56-57
Matière principale	48, 88
Matière secondaire	48, 88
Messagerie électronique	68
Méthodes de travail et préparation	21-22, 53, 93
Monnaie et devises	20, 61
Motos	74
Niveau d'anglais	22-23, 53
Opérations bancaires en ligne	63
Organisation du voyage	34-37
Passeport	14, 20, 23, 29, 30, 34, 41, 43, 46, 51
Permanence des professeurs	52
Plagiat	54
Poste	68-70
Adresse postale	68-69
Boîtes postales	69-70
Bureaux de poste	69
Tarifs postaux	69
Pourboires	64-65
Préparation pratique et linguistique	21-23
Problème grave dans votre pays	81
Professeurs	23, 51, 52-53, 79, 86
Réglementation sur les devises	20
Réglementations sur les bagages	37
Résidences universitaires et foyers	17, 19, 55-58, 59, 60, 65, 68, 84, 85, 89
<i>Resident adviser</i> , - <i>assistant</i> , - <i>director</i>	56, 89
Restaurants	65, 71-72, 80
Restaurants universitaires et cafétérias	56, 60, 65, 85
Santé et bien-être	70
Assurance	17, 20-21, 23, 51, 70
Protection médicale de la famille	70
Services médicaux universitaires	70
Sécurité	51, 56, 75, 77

Sécurité sociale	51, 90
<i>Sorority house</i>	57-58
Sports	76
Taxe douanière	39, 40, 43
<i>Teaching assistant</i> (TA)	52, 91
Télécommunications	65-68
Appels longue distance	66
Carte téléphonique prépayée	66-67
Envoi de SMS	68
Internet et messagerie électronique	68
Téléphone	65
Téléphone via l'Internet	67
Téléphones mobiles	67
Téléphones publics	67
Téléphones mobiles	51, 67, 68
Test of English as a Foreign Language (TOEFL)	22, 91
Trains	44-45, 46, 75, 77
Transports publics	44-45, 59, 72, 77
Tricherie aux examens	53-54
Usages en société	79-80
Visa d'étudiant	23-24, 25-33, 41, 44, 49, 81
Visa de non-immigrant	14, 26, 29, 33
Visa F-1	21, 26, 35, 41
Visa J-1	21, 26, 27, 35, 41
Visa M-1	21, 27, 41
Visas	3, 13, 14, 21, 24, 25-33, 35, 38, 41, 42, 43, 49, 51, 81, 85, 87, 90
Voitures	72-74
Achat d'une voiture	72-73
Assurance	73
Autopartage	74
Code de la route	73
Location de voiture	73-74
Permis de conduire	73







